

# RAPPORT ANNUEL 2013

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC  
COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT





# SOMMAIRE

<b>Chapitre 1</b> .....	<b>3</b>
<b>Assainissement collectif</b> .....	<b>3</b>
<b>1- Introduction</b> .....	<b>4</b>
1.1 Présentation du territoire desservi par la CREA .....	4
1.2 Structures et organisation du service de l'assainissement .....	7
1.3 Mode de gestion du service .....	18
<b>2- Régie</b> .....	<b>21</b>
2.1 Système d'Assainissement d'Emeraude .....	21
2.2 Système d'assainissement de Grand Quevilly .....	27
2-3 Système d'assainissement de Sahurs .....	31
2-4 Système d'Assainissement de Saint-Pierre-de-Manneville .....	35
2.5 Système d'Assainissement du Pôle de proximité d'Elbeuf .....	38
2.6 Système d'Assainissement de Yainville .....	41
2.7 Système d'Assainissement de Jumièges & Mesnil sous jumièges .....	44
<b>3 – DELEGATION DE SERVICES PUBLICS</b> .....	<b>48</b>
3.1 Système d'Assainissement de Grand Couronne .....	48
3.2 Système d'Assainissement de Gouy .....	52
3.3 Système d'Assainissement de Montmain .....	55
3.4 Système d'Assainissement de Boos .....	58
3.5 Système d'Assainissement de La Neuville Chant D'Oisel .....	61
3.6 Système d'Assainissement de Quevreville La Poterie .....	64
3-7 Système d'Assainissement – PPTY – Le Trait .....	67
3-8 Système d'Assainissement – PPD - Duclair .....	72
3-9 Système d'Assainissement – PPD – Saint Martin de Boscherville .....	75
3-10 Système d'Assainissement – PPD – Saint Paër – Epinay sur Duclair .....	78
3-11 Système d'Assainissement – PPD – Henouville – Saint Pierre de Varengeville .....	81
3-12 Système d'Assainissement – PPD –Bardouville-Anneville-Ambourville .....	84
<b>4 - Travaux</b> .....	<b>88</b>
4.1 Bilan des travaux d'investissement 2013 .....	88
4.2 Prévision de travaux 2014 .....	93
<b>5 - Indicateurs financiers</b> .....	<b>96</b>
<b>Chapitre 2</b> .....	<b>98</b>
<b>Assainissement non collectif</b> .....	<b>98</b>
<b>1 – Organisation du spanc</b> .....	<b>99</b>
1.1 Présentation du territoire desservi à l'échelle de la CREA .....	99
1.2 Structures et organisation du service de l'assainissement non collectif .....	99
1-3 Mode de gestion du service .....	100
Il est géré directement par la collectivité ou dans le cadre de DSP. ....	100
<b>2 – SPANC en Régie</b> .....	<b>101</b>
2.1 Indicateurs de performance .....	101
2.2 Indicateurs financiers .....	102
<b>Chapitre 3</b> .....	<b>103</b>
<b>Démarche environnementale</b> .....	<b>103</b>
<b>1 - Présentation</b> .....	<b>104</b>
1.1 Direction de l'Assainissement .....	104
1.2 Pôle de Proximité d'Elbeuf .....	105
Glossaire .....	106
Annexes .....	110

Annexe 1 : Bilan des indicateurs par contrat de délégation.....	111
Annexe 2 : Politiques Environnementales et Programmes de Management Environnemental.....	114
Annexe 3 : Rapports Annuels des Délégués :.....	119
Les comptes annuels de résultat d'exploitation et de délégation.....	119
Annexe 4 : Règlement d'Assainissement collectif .....	128
Annexe 5 : Règlement d'Assainissement non collectif .....	128

# **CHAPITRE 1**

## **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

# 1- INTRODUCTION



## 1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI PAR LA CREA

Le service est géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI).

Nom de l'EPCI : **La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (La CREA).**

La CREA a pour compétences la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales ainsi que des ruissellements dont le territoire est représenté ci-après (cf. carte « Traitement des eaux usées – Périmètre 23 des systèmes d'assainissement » (page 6)).

### **71 communes sont adhérentes au service :**

AMFREVILLE LA MIVOIE	HENOUVILLE
ANNEVILLE-AMBOURVILLE	HOUPEVILLE
BARDOUVILLE	ISNEAUVILLE
BELBEUF	JUMIEGES
BERVILLE SUR SEINE	LA BOUILLE
BOIS GUILLAUME	LA LONDE
BIHOREL	LA NEUVILLE CHANT D'OISEL
BONSECOURS	LE HOULME
BOOS	LE TRAIT
CANTELEU	LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN
CAUDEBEC LES ELBEUF	MALAUNAY
CLEON	MAROMME
DARNETAL	MESNIL ESNARD
DEVILLE LES ROUEN	MESNIL SOUS JUMIEGES
DUCLAIR	MONT SAINT AIGNAN
ELBEUF	MONTMAIN
EPINAY SUR DUCLAIR	MOULINEAUX
FONTAINE SOUS PREAUX	NOTRE DAME DE BONDEVILLE
FRANQUEVILLE SAINT PIERRE	OISSEL
FRENEUSE	ORIVAL
GOUY	PETIT COURONNE

GRAND COURONNE  
GRAND QUEVILLY  
HAUTOT SUR SEINE  
RONCHEROLLES SUR LE VIVIER  
ROUEN  
SAHURS  
SAINT AUBIN CELLOVILLE  
SAINT AUBIN ÉPINAY  
SAINT AUBIN LES ELBEUF  
SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY  
SAINT JACQUES SUR DARNETAL  
SAINT LEGER DU BOURG DENIS  
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE  
SAINT MARTIN DU VIVIER  
SAINT PAER

PETIT QUEVILLY  
QUEVILLON  
QUEVREVILLE LA POTERIE  
SAINT PIERRE DE MANNEVILLE  
SAINT PIERRE DE VARENCEVILLE  
SAINT PIERRE LES ELBEUF  
SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR  
SOTTEVILLE LES ROUEN  
SOTTEVILLE SOUS LE VAL  
TOURVILLE LA RIVIERE  
VAL DE LA HAYE  
YAINVILLE  
YMARE  
YVILLE SUR SEINE

***Communes hors de la Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf -Austreberthe reliées au système d'assainissement d'Emeraude :***

LA VAUPALIERE  
MONTIGNY  
PISSY-POVILLE

PREAUX  
QUINCAMPOIX  
SAINT JEAN DU CARDONNAY

***Communes hors de La Communauté de l'Agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe reliées au système d'assainissement de Montmain***

BOIS D'ENNEBOURG  
BOIS L'ÉVEQUE

FRESNE LE PLAN  
MESNIL RAOUL

***Communes hors de La Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe reliées au système d'assainissement du Pôle de Proximité d'Elbeuf***

SAINT PIERRE LES FLEURS  
SAINT DIDIER DES BOIS  
SAINT OUEN DU TILLEUL  
LA SAUSSAYE  
BOSC ROGER

BOSNORMAND  
THUIT ANGER

# Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (LA CREA)

## TRAITEMENT DES EAUX USEES Périmètre des systèmes d'assainissement



Stations d'épuration (en eq/ab) :

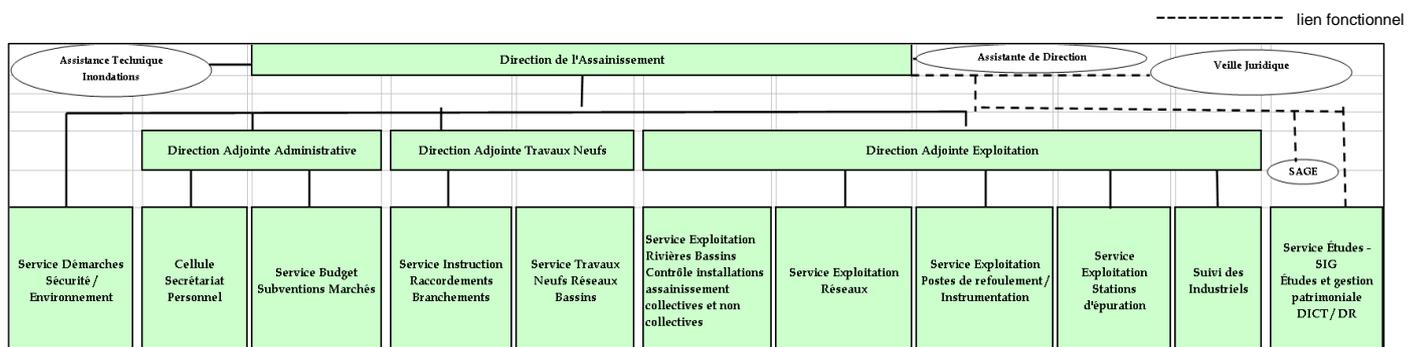
- |  |  |
|--|--|
| ★ 550 000 (Le Petit-Quevilly - EMERAUDE) | ★ 1 500 (Anneville-Ambourville)                  |
| ★ 110 000 (Saint-Aubin-lès-Elbeuf)       | ★ 1 200 (Hérouville)                             |
| ★ 58 000 (Le Grand-Quevilly)             | ★ 1 200 (Mesnil-sous-Jumièges)                   |
| ★ 20 000 (Grand-Couronne)                | ★ 1 200 (Quévreville-la-Poterie)                 |
| ★ 10 800 (Le Trait)                      | ★ 1 200 (Sahurs)                                 |
| ★ 5 000 (Montmain)                       | ★ 1 050 (Jumièges)                               |
| ★ 5 000 (Gouy)                           | ★ 1 000 (Saint-Paër)                             |
| ★ 4 000 (Duclair)                        | ★ 800 (Saint-Pierre-de-Manneville)               |
| ★ 3 500 (Boos)                           | ★ 500 (Bardouville)                              |
| ★ 2 500 (Yainville)                      | ★ 400 (Epinay-sur-Duclair)                       |
| ★ 2 500 (La Neuville Chant d'Oïsel)      | ★ 200 (Duclair-Bord de Seine)                    |
| ★ 2 000 (Saint-Martin-de-Boscherville)   | ■ Commune raccordée à la STEP de Villers Ecalles |
| □ Commune exclusivement en ANC           |  |
| — Périmètre de La CREA                   |  |

## 1.2 STRUCTURES ET ORGANISATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Le service de l'assainissement est organisé en 4 entités :

- **La Direction de l'Assainissement qui gère 10 systèmes d'assainissement :**
  - Système d'assainissement d'Emeraude ;
  - Système d'assainissement de Grand Quevilly ;
  - Système d'assainissement de Grand Couronne ;
  - Système d'assainissement de Sahurs ;
  - Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville ;
  - Système d'assainissement de Boos ;
  - Système d'assainissement de Gouy ;
  - Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel ;
  - Système d'assainissement de Montmain ;
  - Système d'assainissement de Quévreville la Poterie.
- **Le Pôle de Proximité d'Elbeuf qui gère 1 système d'assainissement ;**
- **Le Pôle de Proximité de Duclair qui gère 10 systèmes d'assainissement ;**
- **Le Pôle de Proximité du Trait-Yainville qui gère 2 systèmes d'assainissement.**

### 1.2.1. Direction de l'Assainissement



**Les services de la Direction de l'Assainissement sont organisés en trois Directions Adjointes chargées respectivement :**

- de l'exploitation et du contrôle de l'exploitation des ouvrages existants (réseaux eaux usées et eaux pluviales, postes de refoulement, ouvrages de régulation et de stockage des eaux pluviales, stations d'épuration), de l'entretien des rivières non domaniales, de l'instrumentation, du contrôle des installations d'assainissement collectives et non collectives ainsi que du suivi des industriels,
- des travaux neufs (maîtrise d'ouvrage et dans la plupart des cas maîtrise d'œuvre) : réhabilitation et construction de nouveaux réseaux et ouvrages, instruction des raccordements sur le réseau,
- du suivi administratif et financier et de la gestion des marchés publics.

En outre, il existe des activités transversales : le Service Démarches Sécurité / Environnement, le Service Assistance Technique Inondations, le Service Études - SIG et le SAGE.

L'effectif de la Direction de l'Assainissement est de 92 agents (dont 21 ingénieurs et techniciens et 5 cadres administratifs).

Enfin, le personnel des entreprises prestataires intervenant en permanence sur les réseaux et les stations d'épuration est estimé à une cinquantaine de personnes.

### 1.2.1.1 - La Direction Adjointe Exploitation

Encadrée par un Directeur Adjoint Exploitation, elle regroupe 5 activités :

- L'exploitation des postes de refoulement/Instrumentation – Supervision,
- L'exploitation des réseaux,
- L'exploitation et/ou le contrôle de l'exploitation des stations d'épuration,
- L'entretien des rivières non domaniales et des bassins de régulation des eaux pluviales et le contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs et non collectifs,
- Le suivi des Industriels.

#### L'EXPLOITATION DES POSTES DE REFOULEMENT/INSTRUMENTATION – SUPERVISION

Le service regroupe 1 responsable, 1 agent chargé de l'instrumentation, 2 responsables adjoints, 3 responsables de secteur et 9 agents électromécaniciens.

#### Mission du service postes de refoulement :

- Surveillance, maintenance, petites et grosses réparations (travaux électriques et mécaniques) réalisées en régie (travaux préventifs en majorité, le curatif relevant pour l'essentiel de la gestion des situations d'urgence),
- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage et grosses réparations réalisées par des prestataires extérieurs,
- Surveillance, suivi et correction des impacts environnementaux liés à l'activité : by-pass, déversements accidentels, suivi des déchets et sous-produits...



#### Mission du service Instrumentation :

- Gestion de l'instrumentation relative à l'autosurveillance, exploitation des résultats, surveillance et alerte des responsables concernés en cas d'anomalie.



## **L'EXPLOITATION DES RESEAUX ET OUVRAGES DIVERS**

Le service regroupe 1 responsable, 1 adjoint responsable Régie, 2 adjoints Régie, 1 magasinier, 4 surveillants de réseaux, 1 surveillant de concessionnaires, des opérateurs de curage et des conducteurs d'engins : soit 25 personnes au total.

Il est organisé en trois secteurs : secteur nord et secteur sud sur lesquels la majorité des interventions est réalisée par des prestataires de service et le secteur centre sur lequel intervient directement la Régie Autonome.

### **Mission :**

- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage, d'entretien et petites réparations des collecteurs et ouvrages du réseau. Ces opérations sont réalisées en régie sur le secteur centre de l'Agglomération (Rouen) et exécutées par des prestataires pour les autres communes. L'entretien du réseau est essentiellement préventif puisque le curatif ne relève presque exclusivement que des interventions d'urgence (réalisées notamment à la demande des usagers ou des communes membres : débouchage de réseau, intervention sur pollution, casse de réseau...),
- Surveillance, suivi du réseau, analyse et optimisation de la gestion des écoulements : inspections télévisées, sondages (surveillance des rejets des déversoirs d'orage, gestion des bassins de régulation unitaire, suivi des sous-produits ...),
- Contrôle de la conformité des branchements existants (application du règlement d'assainissement), suivi des mises en conformité des installations existantes,
- Contrôle de l'exploitation des réseaux confiés par contrat à des prestataires (9 communes concernées : Grand Couronne, Les Authieux sur le Port saint Ouen, Ymare, Gouy, Quévreville la Poterie, Saint Aubin Celloville, Boos, La Neuville Chant d'Oisel, Montmain),
- Surveillance des concessionnaires : suivi des chantiers spéciaux (gros travaux de type TEOR, lotissements, ...), suivi des DICT des concessionnaires intervenant sur les réseaux publics d'assainissement, constat, établissement et suivi des dossiers de sinistre, contrôle des branchements d'assainissement sous vide pour l'autorisation de mise en service.

## **L'EXPLOITATION ET LE CONTROLE D'EXPLOITATION DES STATIONS D'EPURATION**

Le service regroupe 1 responsable, 4 agents chargés de l'exploitation des stations en Régie et 1 conducteur benne.

Il exploite en Régie 3 stations d'épuration (Grand Quevilly, Saint Pierre de Manneville et Sahurs) et contrôle l'exploitation confiée à des délégataires de 7 stations d'épuration (Émeraude, Grand Couronne, Boos, Gouy, La Neuville Chant d'Oisel, Montmain et Quévreville la Poterie).

### **Mission du responsable :**

- Contrôle de l'exploitation des installations confiées à des délégataires,
- Suivi des résultats d'autosurveillance des installations,
- Exploitation en Régie des stations d'épuration.

### Mission des agents chargés de l'exploitation des stations en Régie :

- Conduite, surveillance et contrôle du bon fonctionnement de la station,
- Programmation, suivi des prestations d'entretien, gros entretien, réparations et grosses réparations effectuées par des entreprises extérieures,
- Mise en place et suivi de l'autosurveillance, suivi de la conformité du rejet et de l'évacuation des sous-produits et boues d'épuration.

### L'ENTRETIEN DES RIVIERES NON DOMANIALES ET DES BASSINS DE REGULATION DES EAUX PLUVIALES, LE CONTROLE DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIVES ET NON COLLECTIVES



Le service regroupe 1 responsable, 1 garde-rivières, 5 agents d'entretien des rivières, 2 agents chargés de la surveillance des bassins et 2 agents pour le contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs et non collectifs.

➤ Dans le cadre de Déclarations d'Intérêt Général (DIG) prises par Arrêtés Préfectoraux après enquête publique, le service intervient en régie sur environ 50 km de rivières non domaniales (Cailly, Aubette, Robec, Moulineaux et Becquet) sur la base d'un programme pluriannuel de travaux. Il intervient sur la partie aval du Cailly pour le compte du Syndicat Mixte de la Vallée du Cailly.

Le programme de travaux se limite aux opérations d'entretien et d'aménagements visant à garantir un bon écoulement des eaux (notamment en période de fortes précipitations) dans le respect des équilibres écologiques : nettoyage des berges, désencombrement du lit des rivières, faucardage... Par ailleurs, le service peut être amené à intervenir d'urgence en cas de pollution accidentelle, en lien avec les services chargés de la Police des Eaux. Cette activité permet donc à la fois de lutter efficacement contre les risques d'inondation, tout en favorisant la protection du milieu aquatique.



➤ Les bassins de régulation permettent de stocker temporairement les eaux pluviales afin de les restituer au réseau dans un temps différé, limitant ainsi les débordements des réseaux et les phénomènes d'inondation (d'où pour les réseaux unitaires, une amélioration de l'acheminement des eaux vers l'unité de traitement).

*Saint Léger du Bourg Denis\_BR093*

### **Mission :**

- Surveillance, suivi et optimisation du fonctionnement des bassins,
- Programmation et contrôle des opérations d'entretien et de curage des bassins,
- Entretien et réparation des abords (clôtures, espaces verts, voies d'accès etc.).
- Détection des anomalies, pollution ; dysfonctionnements liés aux aspects hydrauliques et environnementaux : actions correctives et préventives.



### **Missions de contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs (= branchements neufs) :**

- Identification des riverains à contrôler,
- Programmation, organisation et réalisation des contrôles de conformité des installations intérieures vis-à-vis de leur raccordement aux réseaux d'eaux usées et pluviales en application du règlement d'assainissement collectif,
- Suivi des mises en conformité.

#### **LE SUIVI DES INDUSTRIELS**

Il est réalisé par un ingénieur chargé du suivi des rejets d'eaux usées non domestiques.

### **Mission :**

- Instruction des autorisations de rejets,
- Suivi des autorisations,
- Organisation des contrôles inopinés,
- Contrôle des branchements d'eaux usées non domestiques, en application du règlement d'assainissement collectif,
- Suivi des mises en conformité.

#### **1.2.1.2 - La Direction Adjointe Travaux Neufs**

Encadrée par un Directeur Adjoint Travaux Neufs, elle est composée de deux services :

##### **LE SERVICE TRAVAUX NEUFS RESEAUX BASSINS**

Le service regroupe un responsable, deux ingénieurs et trois techniciens chargés de :

- Réaliser la programmation des travaux sur les systèmes de collecte (création ou renouvellement) : conception, estimation, études techniques, préparation des Dossiers de Consultation des Entreprises. La programmation des travaux relève principalement de deux aspects : le traitement des dysfonctionnements des systèmes de collecte, identifiés par la direction adjointe

exploitation et l'extension ou la création de nouveaux réseaux répondant à l'accroissement de la population raccordée,

- Assurer la conduite d'opérations sous maîtrise d'œuvre extérieure,
- Organiser, suivre et contrôler l'exécution des chantiers réalisés par des entreprises extérieures (maîtrise d'œuvre interne).

#### **LE SERVICE TRAVAUX NEUFS INSTRUCTION RACCORDEMENTS BRANCHEMENTS**

Le service regroupe un responsable et cinq techniciens chargés de :

- L'instruction et du suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques, en application du règlement d'assainissement : particuliers, lotisseurs, aménageurs, ...
- L'organisation, du suivi et du contrôle des travaux de branchement,
- Réponses aux demandes notariales lors des ventes de propriété.

Il est également en charge des avis techniques relatifs à la gestion des eaux usées et pluviales pour toute opération de construction ou d'aménagement (Certificat d'Urbanisme, Permis de construire, permis de lotir, ...)

- La gestion des plans de zonage d'assainissement

#### **1.2.1.3 - La Direction Adjointe Administration et Finances**

Encadrée par une Directrice Adjointe Administrative, elle est composée de 2 entités :

##### **LE SERVICE BUDGET SUBVENTIONS MARCHES**

Le service regroupe un responsable et quatre agents chargés :

- De la gestion des marchés publics,
- Du suivi du budget, des subventions et de la comptabilité (engagements, factures).

##### **LA CELLULE SECRETARIAT PERSONNEL**

Cinq agents sont chargés des missions d'accueil, de secrétariat, d'enregistrement et de suivi des courriers, de classement, d'archivage des dossiers, de suivi administratif du personnel ...

#### **1.2.1.4 – Le Service Démarches Sécurité / Environnement**

Le service regroupe un responsable et deux techniciens chargés de :

- La gestion de la démarche prévention de la Direction de l'Assainissement,
- La gestion de la certification ISO 14 001 de la Direction de l'Assainissement,
- La gestion de l'autosurveillance des systèmes de collecte (transmissions réglementaires, rapports annuels, expertises techniques de l'AESN, ...),
- La Rédaction des rapports annuels (AQUEX, Prix et Qualité du Service d'assainissement, ...)

#### **1.2.1.5 – L'Assistance Technique Inondations**

Un ingénieur est chargé de :

- Proposer des solutions techniques aux problèmes d'inondations en relation avec les Directions Adjointes Exploitation et Travaux Neufs,
- Suivre les réclamations environnementales,
- Participer aux actions liées à la problématique inondation,

#### **1.2.1.6 – Le Service Études - SIG**

Le service regroupe un responsable, un adjoint, deux dessinateurs, un cartographe et cinq agents chargés de :

- La gestion des DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) et des DT (Déclaration de projet de travaux),
- La mise à jour, sauvegarde et diffusion des plans des réseaux,
- La cartographie de la Direction de l'Assainissement.

Depuis la prise de compétence « Eau Potable », ses moyens ont été mutualisés. Il travaille à la fois pour la Direction de l'Eau et la Direction de l'Assainissement.

#### **1.2.1.7 – Le SAGE**

Le service regroupe un responsable, un animateur volet rivières et ruissellement, un animateur agricole et une gestionnaire financière et administrative chargés de :

- Sécuriser les biens et les personnes face aux risques d'inondation et de ruissellement,
- Garantir la pérennité en qualité et en quantité de la ressource en eau potable,
- Développer une démarche globale et équilibrée des milieux et écosystèmes liée à l'eau.

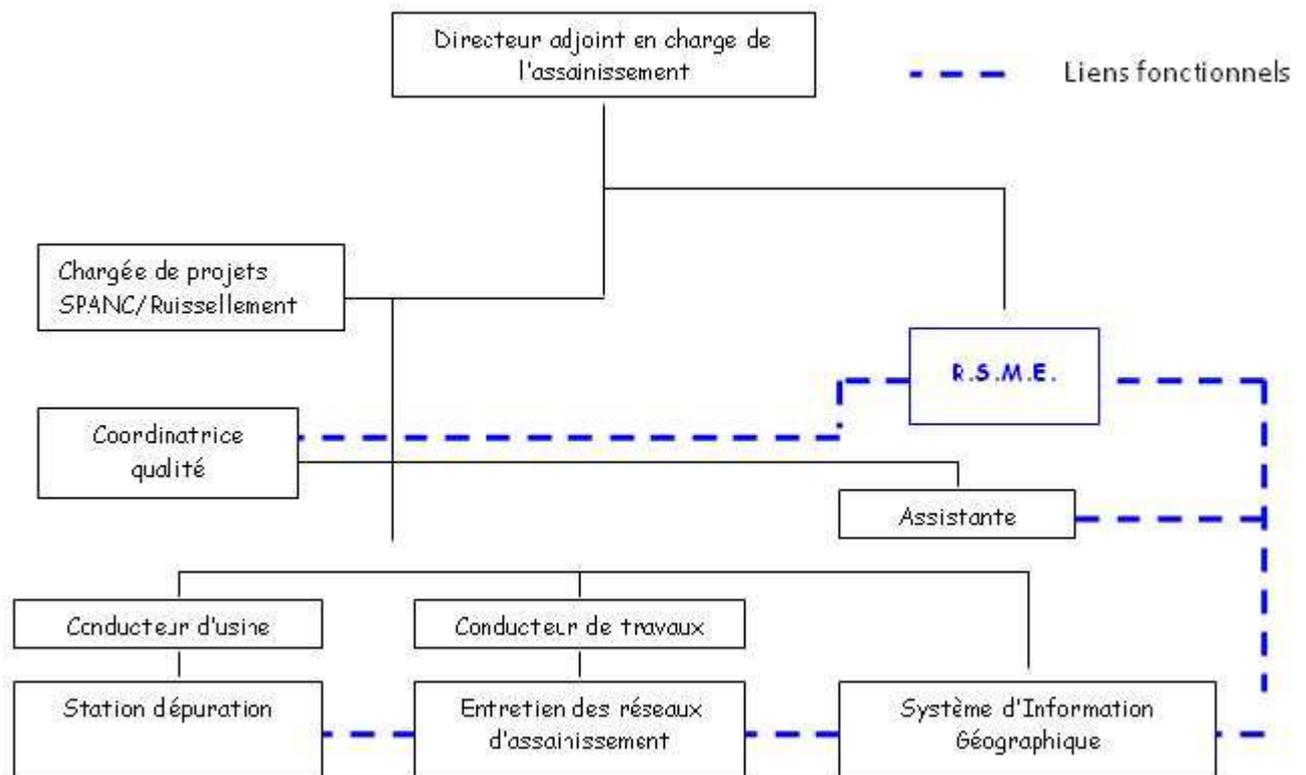
Le SAGE des Bassins Versants du Cailly, de l'Aubette et du Robec a été approuvé par Arrêté Préfectoral le 23 décembre 2005 et un arrêté de révision du 28/02/2014.

A l'échelle des soixante-et-onze communes que couvre son territoire, son objectif est de mettre en place une gestion globale de l'eau.

Afin de suivre sa mise en œuvre et de coordonner les actions à l'échelle des bassins versants concernés, un syndicat mixte a été créé en novembre 2006.

Par convention, la CREA « met à disposition » de ce syndicat des moyens matériels et humains. Dans ce cadre, la Cellule d’animation du SAGE a été rattachée au Pôle de l’Eau et de l’Assainissement.

## 1.2.2. Pôle de Proximité d’Elbeuf



### 1.2.2.1 – Les Service Exploitation

Encadrée par un Directeur Adjoint, elle regroupe 4 activités :  
L’exploitation des postes de refoulement

- L’exploitation des réseaux
- L’exploitation et le contrôle de l’usine de dépollution
- Le suivi des industriels de l’agglomération

#### A / L’exploitation des postes de refoulement/Instrumentation

Ce domaine regroupe, 1/2 agent chargé de l’instrumentation, 2 agents électromécaniciens.

##### Mission du service postes de refoulement :

- Surveillance, maintenance, petites et grosses réparations (travaux électriques et mécaniques)
- Surveillance, suivi et correction des impacts environnementaux liés à l’activité : by-pass, déversements accidentels, suivi des déchets et sous-produits...

## **B/ L'exploitation des réseaux et ouvrage divers**

Le service regroupe 1 responsable, 7 agents de réseau, 1 enquêteur, 1 responsable SIG

- Programmation, suivi et contrôle des opérations de curage, de débouchage, d'entretien des collecteurs et ouvrages du réseau.
- Surveillance, suivi du réseau, analyse et optimisation de la gestion des écoulements : inspections télévisées, sondages (surveillance des rejets des déversoirs d'orage, gestion des bassins de régulation unitaire, suivi des sous-produits ...),
- Contrôle de la conformité des branchements existants (application du règlement d'assainissement), suivi des mises en conformité des installations existantes,
- Surveillance de concessionnaires : suivi des DICT des concessionnaires intervenant sur les réseaux publics d'assainissement, contrôle des branchements d'assainissement.

## **C/ L'exploitation et le contrôle d'exploitation de la station d'épuration.**

Le service regroupe 1 conducteur d'usine, 1 coordinateur qualité, 6 agents chargés de l'exploitation, 1 mécanicien et 1 agent d'entretien.

- Contrôle de l'exploitation des installations,
- Suivi des résultats d'autosurveillance des installations,
- Conduite, surveillance et contrôle du bon fonctionnement de la station,
- Programmation, suivi des prestations d'entretien, gros entretien, réparations et grosses réparations effectuées par des entreprises extérieures,
- Mise en place et suivi de l'autosurveillance, suivi de la conformité du rejet et de l'évacuation des sous-produits et boues d'épuration.

## **D / Le suivi des Industriels**

C'est le Directeur Adjoint qui se charge du suivi des industriels.

### **Mission :**

- Instruction des autorisations de rejets,
- Suivi des autorisations,
- Organisation des contrôles inopinés.

### **1.2.2.2 – Le service Travaux Neufs**

## **A / Les travaux d'investissement**

Cette activité est assurée par le Directeur adjoint et les responsables de services sont chargés de :

- Réaliser la programmation des travaux sur les systèmes de collecte (création ou renouvellement),
- Préparer des dossiers de Consultation des bureaux d'étude. La programmation des travaux relève principalement de deux aspects : le traitement des dysfonctionnements des systèmes de collecte, identifiés par la direction adjointe exploitation et l'extension ou la création de nouveaux réseaux répondant à l'accroissement de la population raccordée,
- Réaliser les demandes de subventions et en assurer le suivi,

- Assurer la conduite d'opérations sous maîtrise d'œuvre extérieure,
- Organiser, suivre et contrôler l'exécution des chantiers réalisés par des entreprises extérieures.

## **B / Le service Travaux Neufs Instruction Raccordements Branchements**

Le service regroupe un responsable chargé de :

- L'instruction et du suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques, en application du règlement d'assainissement : particuliers, lotisseurs, aménageurs, ...
- L'organisation, du suivi et du contrôle des travaux de branchement.

Il est également en charge des avis techniques relatifs à la gestion des eaux usées et pluviales pour toute opération de construction ou d'aménagement (Certificat d'Urbanisme, Permis de construire, permis de lotir, ...)

### **1.2.2.3 – La cellule secrétariat personnel**

Un agent est chargé des missions d'accueil, de secrétariat, d'enregistrement et de suivi des courriers, de classement, d'archivage des dossiers, de suivi administratif du personnel ...

### **1.2.2.4 – Le Service Démarches Sécurité / Environnement**

Le service regroupe un responsable chargé de :

- La gestion de la démarche prévention de la Direction de l'Assainissement,
- La gestion de la certification ISO 14 001 de la Direction de l'Assainissement.

### **1.2.2.5 – Le Service - SIG**

Le service regroupe un responsable chargé de :

- La gestion des DICT (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) et des demandes de renseignements,
- La mise à jour, sauvegarde et diffusion des plans des réseaux,
- La cartographie de la Direction de l'Assainissement.

## **1.2.3. Pôle de Proximité de Duclair**

Le service assainissement regroupe un chargé d'opérations travaux neufs, eau et assainissement ainsi qu'une gestionnaire administrative et financière eau et assainissement.

Ils ont pour missions :

- Le suivi des contrats d'affermage d'exploitation des réseaux et des stations d'épuration ;
- La réalisation de la programmation des travaux ;
- L'instruction et le suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques en application du règlement de service
- Le suivi des industriels

#### 1.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Le service assainissement est composé d'un chargé d'opérations eau et assainissement.

Il a pour missions :

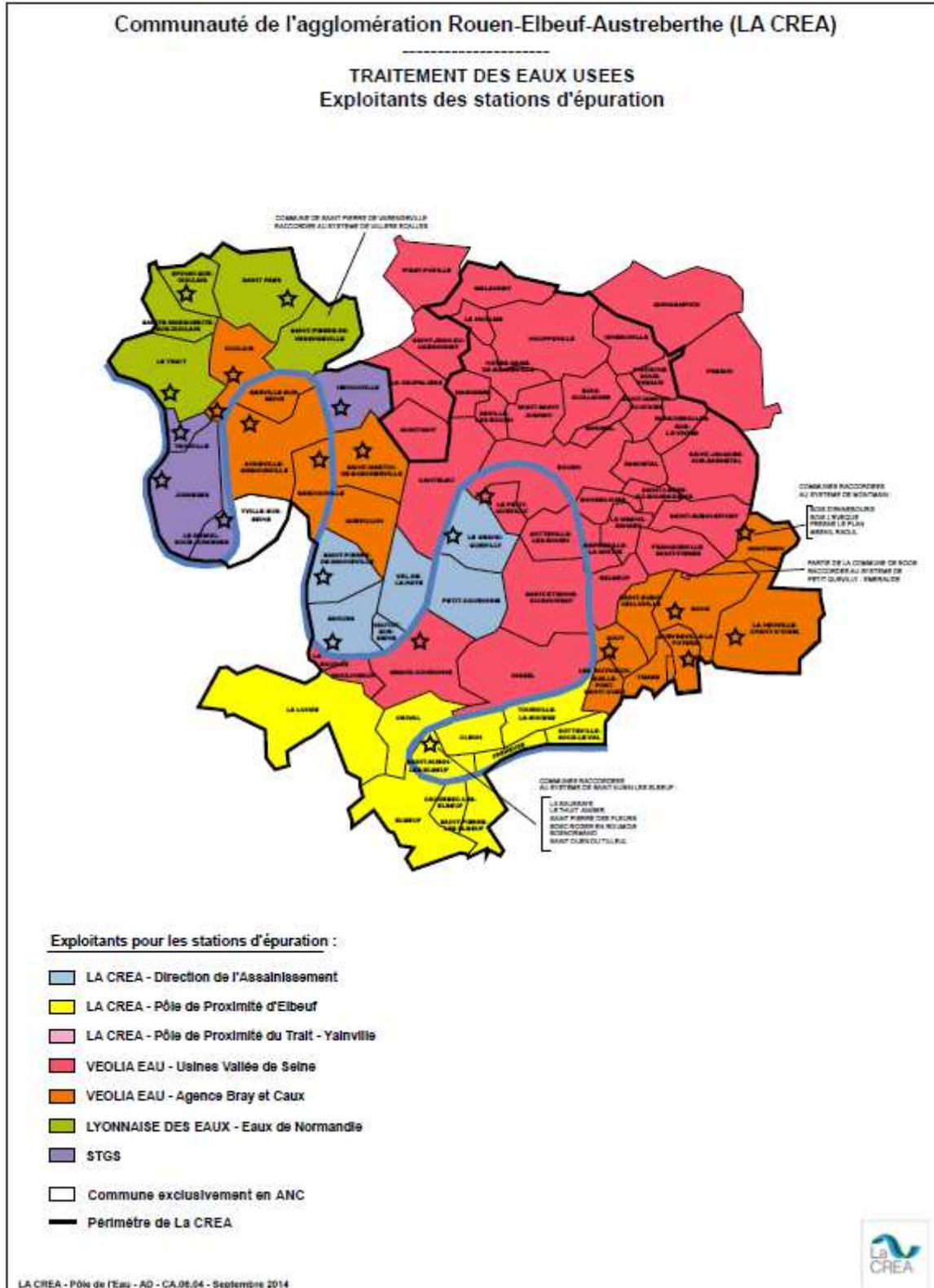
- L'exploitation et le suivi des contrats d'affermage d'exploitation de réseaux et d'une station d'épuration ;
- La réalisation de la programmation des travaux ;
- L'instruction et le suivi des demandes de raccordement d'eaux usées domestiques en application du règlement de service
- Le suivi des industriels

Jusqu'en juillet 2013, cet agent avait en outre en charge l'animation du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Val du Noyers qui regroupe les trois collectivités suivantes : Le Trait – Sainte Marguerite sur Duclair et Saint Wandrille encore rattachée à la Communauté de Communes de la Vallée de Seine.

A compter de cette date, toute l'activité eau et assainissement a été centralisée au pôle de proximité de Duclair.

## 1.3 MODE DE GESTION DU SERVICE

La carte ci-dessous définit, pour chaque station d'épuration, l'entité responsable de son fonctionnement.



Les contrats de délégation de service public, ainsi que leur date d'échéance, sont décrits dans le tableau suivant :

Type	Structure	Périmètre	Début de contrat	Durée du contrat	Date d'expiration	Exploitant
Affermage	DA	Système d'assainissement de Grand Couronne (hors La Bouille et Moulineaux)	01/01/02	30 ans à compter du 7 mars 1995	07-mars-25	Véolia Eau
Affermage	DA	SRAP de Boos (Réseau EU + STEP)	01/07/02	12 ans	31-dec-2014	Véolia Eau
Contrat de gérance	PPD	Syndicat de Bardouville	01/01/2003	12 ans	31-déc-14	Véolia
DSP	PPD	Duclair	01/06/1991	12 ans	31-mars-15	Véolia
DSP	PPD	SIAEPA Saint Martin de Boscherville	01/07/2008	11 ans	30-juin-19	Véolia
DSP	PPD	SIAEPA de Saint Paer	01/12/2005	12 ans	31-nov-17	Lyonnaise des Eaux
DSP	PPTY	LE TRAIT		12 ans	30 juin 2017	Lyonnaise des Eaux

Les marchés de prestations de service, ainsi que leur date d'échéance, sont décrits dans le tableau suivant :

Type	Structure	Périmètre	Début de contrat	Durée du contrat	Date d'expiration	Exploitant
Marché de prestation de service	PPD/PPTY	Ex-SIAEPA de Jumièges	01/01/2013	7 ans	31/12/2019	STGS
		Yainville				
		Hénouville				
		Saint Pierre de Varengueville				

Communauté de l'agglomération de Rouen-Elbeuf-Austreberthe (LA CREA)

EXPLOITATION RESEAUX ASSAINISSEMENT  
ECHANCES CONTRATS au 1er Janvier 2013



- LA CREA - DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT - (1083 RTE DE NEUFCHATEL)
- LA CREA - DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT - (POLE DE PROXIMITE D'ELBEUF)
- DSP LYONNAISE DES EAUX
- DSP VEOLIA EAU
- RESEAU EP : LA CREA - DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT - (1083 RTE DE NEUFCHATEL)  
RESEAU EU : DSP VEOLIA EAU
- MARCHÉ DE PRESTATIONS DE SERVICES STGS



## 2- REGIE



### 2.1 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT D'ÉMERAUDE

Les eaux usées de 34 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration Émeraude située à Petit Quevilly :

#### - 28 communes sont membres de la CREA

Amfreville la Mivoie

Belbeuf

Bois Guillaume – Bihorel

Bonsecours

Boos (une partie seulement)

Canteleu

Darnétal

Déville les Rouen

Fontaine sous Préaux

Franqueville Saint Pierre

Houpeville

Isneauville

Le Houlme

Sotteville les Rouen

Le Mesnil Esnard

Malaunay

Maromme

Mont Saint Aignan

Notre Dame de Bondeville

Oissel

Petit Quevilly

Roncherolles sur le Vivier

Rouen

Saint Aubin Épinay

Saint Étienne du Rouvray

Saint Jacques sur Darnétal

Saint Léger du Bourg Denis

Saint Martin du Vivier

#### - 6 communes sont extérieures à la CREA

La Vaupalière

Montigny

Pissy-Poville

Préaux

Quincampoix

Saint Jean du Cardonnay

## 2.1.1. Système de collecte

### 2.1.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte d’Emeraude

<i>Linéaire du réseau</i>	1 728km
dont réseau EU séparatif	710 km 41%
dont réseau EU unitaire	513 km 30%
dont réseau EP	505 km 29%
<i>Patrimoine</i>	
Déversoirs d’orage	72
Postes de refoulement	257
Bassins de régulation des eaux pluviales à ciel ouvert	143
Bassins enterrés	UN : 9 EP : 4 EU : 9
Chambres à sable	118
Siphons	46
Nombre d’industriels identifiés relevant d’une autorisation de déversement	274

	2010	2011	2012	2013
Nombre d’industriels autorisés sur EU	42	44	49	56
Nombre d’industriels autorisés sur EP	2	2	5	5
Nombre d’abonnements au service	116 443	120 777	117 605	118 330
Estimation du Nombre d’habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. Fiche *201.0)	350 298	350 674	350 295	351 370

Commentaires :

<sup>(1)</sup> L’estimation du Nombre d’habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l’année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d’assainissement le cas échéant.

### 2.1.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte d’Emeraude

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l’eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	110	110	110	110
Taux de desserte	P201.1	99,7 %	99,8 %	99,9%	99,9%
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)	1,19	2,11 (48 % des réclamations font suite aux orages de 2013)
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,002	0,002	0,003	0,003

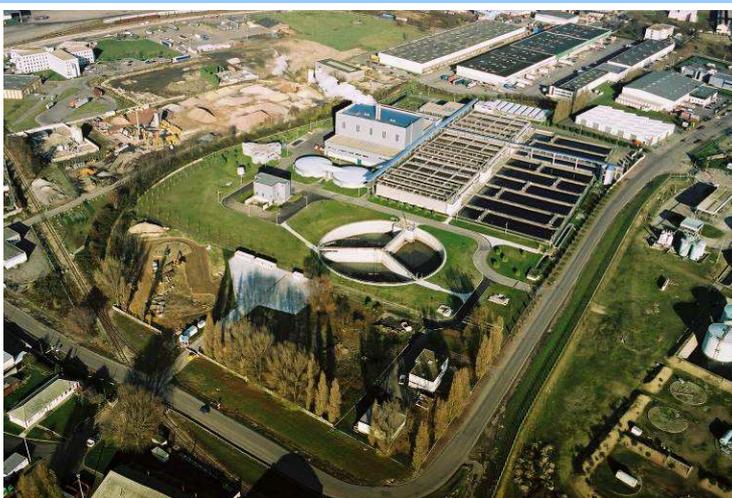
<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux ( <i>Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13</i> )	P202.2	90/100	90/100	90/100	91/120
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	35,1	42,3	41,6	24 <sup>(1)</sup>
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,12 % Taux moyen calculé sur 3 ans	0,11 % Taux moyen calculé sur 4 ans	0,11 % Taux moyen calculé sur 5 ans	0,09 % Taux moyen calculé sur 5 ans

Commentaires :

<sup>(1)</sup> Revue de la méthodologie de calcul de l'indicateur

## 2.1.2. Système de traitement



### 2.1.2.1 – Descriptif du système de traitement d’Emeraude

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	550 000	Boues activées	Seine	12/01/01 (prorogation 15 ans)	Marché d’exploitation

### 2.1.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement d’Emeraude

Indicateurs	Réf. fiche*	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	7 307 TMS	7 046 TMS	7 053 TMS	6 711 TMS
Conformité des équipements d’épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l’eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n° 2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche*	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)					
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel (Bilans 24h)	P254.3	99 %	97 %	99 %	100 %

### Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
<b>2010</b>	263	215	508	49	50	6,4
<b>2011</b>	299	229	570	51	52	6,5
<b>2012</b>	251	195	484	47	48	5,9
<b>2013</b>	199	175	437	46	46	5,5

### Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 10	≥ 70	< 1	> 80
<b>2010</b>	12,3	95	5,8	97	32	94	1,7	93	8,8	83	0,5	92
<b>2011</b>	13,3	95	6,2	97	31,7	95	3,1	94	9,4	82	0,5	90
<b>2012</b>	9,2	96	4,5	98	24,2	95	2,4	95	9,4	80	0,6	89
<b>2013</b>	13,22	94,29	5,83	96,85	28,07	93,85	3,29	92,8	10,09	78,2	0,53	90,64

		2010	2011	2012	2013
<b>Volume annuel en entrée</b>	m <sup>3</sup> /an	32 659 453	31 805 267	33 400 420	35 914 388
<b>Volume annuel en sortie</b>	m <sup>3</sup> /an	29 461 108	28 332 165	27 852 931	28 838 629
<b>Volume annuel by-passé (rejet direct en Seine)</b>	m <sup>3</sup> /an	-	6 300 <sup>(1)</sup> (0,02 % du Volume total reçu à la STEP)	0	0
<b>Volume des rejets EUND facturé en direct</b>	m <sup>3</sup> /an	694 981	752 237	770 127	798 350

<sup>(1)</sup> By-pass lié à un dysfonctionnement : 2 transformateurs en surtension, onduleur 30 KVA en défaut et arrêt de l'automate.

		2010	2011	2012	2013
<b>Boues produites</b>	TMS	7 307	7 046	7 053,4	6 710,9
<b>Boues incinérées</b>	TMS	7 307	8 140 <sup>(2)</sup>	7 701 <sup>(2)</sup>	7 701,3 <sup>(2)</sup>
<b>Cendres produites</b>	TMS	1 841	1 813	1 546,2	1 638
<b>Refus de dégrillage et graisses</b>	T	345	549	459	676
<b>Sables</b>	T humide	491	816	656	374
<b>Matières de vidange</b>	T	10 877	11 169	11 309,9	6 046,6

<sup>(2)</sup> Prise en compte des apports de boue des STEP de Grand Quevilly, Grand Couronne et Saint Pierre de Manneville

## 2.1.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPÉRATION
DIVERS COMMUNES	-	1044 Interventions sur tampons
DIVERS COMMUNES	-	781 Interventions / Réparations sur branchements et réseaux
DEVILLE LES ROUEN	rue Georges Hebert angle rue Gaillard	Renouvellement Réseau EU 9ml
MAROMME	rue des belges	Renouvellement Réseau EU 16ml
MAROMME	route de Duclair angle rue Chedanne	Renouvellement Réseau EU 14ml
MAROMME	rue des martyrs de la résistance	Renouvellement Réseau EP 95 ml
MONT SAINT AIGNAN	rue pasteur	Renouvellement Réseau Unitaire 9ml
MONT SAINT AIGNAN	rue louis pasteur (face hôpital)	Renouvellement Réseau EP 6ml
MONT SAINT AIGNAN	rue des mouettes	Renouvellement Réseau EU 11ml
ROUEN	rue du petit Quevilly	Renouvellement Réseau Unitaire 50ml
ROUEN	rue Lucien Vallin	Renouvellement Réseau Unitaire 51ml
ROUEN	rue de la coupe	Renouvellement Réseau 40ml

### ☞ POSTE DE REFOULEMENT

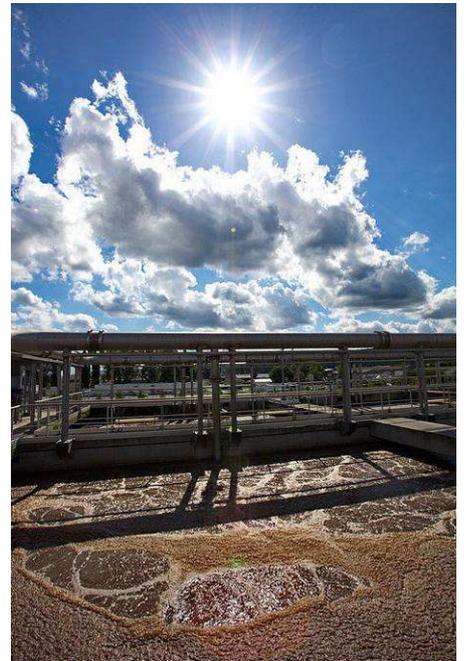
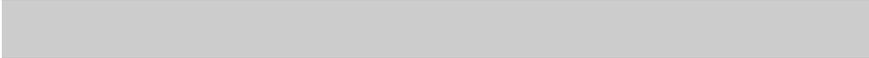
COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
BELBEUF	90	remplacement pieds de pompes
BIHOREL	63	remplacement tampon
BOIS GUILLAUME	115	remplacement pieds de pompes
CANTELEU	15	réparation d'une pompe
HOUPEVILLE	183	réparation du refoulement
OISSEL	31	remplacement tampon
OISSEL	73	remplacement tampon
PETIT QUEVILLY	40	réparation de la fuite
RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	210	remplacement pieds de pompes
RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	211	réparation du refoulement
ROUEN	47	mise en sécurité de la trappe
ROUEN	47	remplacement d'un moto réducteur
SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	66	remplacement tampon
SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	68	remplacement de la conduite
SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	224	réparation du refoulement
SOTTEVILLE LES ROUEN	41	remplacement tampon
Diverses communes	-	Remplacement de 47 pompes au niveau des pompes

COMMUNE	N°POSTE	OPÉRATION
		de refoulement
Diverses communes	-	Remplacement de 11 armoires de commande



## STATION D'ÉPURATION

Budget annuel de renouvellement pour la station d'épuration  
Emeraude de 961 762 € HT.



## 2.2 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GRAND QUEVILLY

### 2.2.1. Système de collecte

Les eaux usées de 4 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration située à GRAND QUEVILLY.

Ces 4 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GRAND QUEVILLY, HAUTOT SUR SEINE, PETIT COURONNE et VAL DE LA HAYE.

#### 2.2.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Grand Quevilly

<i>Linéaire du réseau</i>	162 km
dont réseau EU séparatif	27 km 17%
dont réseau EU unitaire	104 km 64%
dont réseau EP	31 km 19%
<i>Patrimoine</i>	
Déversoirs d'orage	16
Postes de refoulement	21
Bassins de régulation des eaux pluviales	6
Bassins enterrés	EP : 1 EU : 3
Chambres à sable	15
Siphons	7
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	41

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	4	4	4	4
Nombre d'industriels autorisés sur EP	4	4	3 <sup>(3)</sup>	3
Nombre d'abonnements au service	16 145	16 313	16 308	16 282
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche <sup>+</sup> D201.0)	35 866	35 238 <sup>(2)</sup>	35 397	35 163 <sup>(2)</sup>

<sup>1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

<sup>(2)</sup> la population totale légale INSEE a diminué par rapport à l'année précédente ce qui a entraîné une baisse du Nombre d'habitants desservis.

<sup>(3)</sup> 1 établissement fermé en 2012

#### 2.2.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Grand Quevilly

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	110	110	110	110
Taux de desserte	P201.1	100 %	99,8 %	99,8 %	99,8 %

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)	0,37	4,61 (96 % des réclamations font suite aux orages de 2013)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux ( <i>Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13</i> )	P202.2	80/100	80/100	85/100	80/120
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	14,1	17,9	21,4	16,8
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,05 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,04 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,03 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,03 Taux moyen calculé sur 5 ans

## 2.2.2. Système de traitement



### 2.2.2.1 – Descriptif du système de traitement de Grand Quevilly

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	58 000	Boues activées	Seine	Demande de renouvellement en cours	Régie

### 2.2.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Grand Quevilly

Objet	Réf. Fiche *	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	421,8 TMS	431,4 TMS	461,9 TMS	451 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	100 %	100 %	100 %

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO <sub>5</sub>	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2010	225	268	644	78,3	79,2	8,3
2011	248	315	722	83,7	84,7	8,8
2012	237	308	702	81	81,6	8,4
2013	248	246	635	66	67	6,8

## Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO <sub>5</sub>		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 30	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 15	≥ 70	< 2	> 80
2010	6,3	97,2	5,3	98,0	29,5	95,4	3,3	95,9	7,4	90,6	1,6	80,0
2011	6,3	97,3	4,8	98,4	27,6	96,1	3,5	95,8	5,8	93,0	1,5	81,0
2012	5,3	97,6	4,7	98,4	28,9	95,7	3,9	94,9	5,8	92,5	1,1	86,5
2013	5,3	97,7	5,0	97,8	27,8	95,3	4,5	92,7	7,0	88,8	1,3	79,9

		2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m <sup>3</sup> /an	1 866 077	1 927 511	1 997 204	2 083 407
Volume annuel en sortie	m <sup>3</sup> /an	1 971 167	2 015 471	2 112 033	2 231 909
Volume annuel by-passé (rejet direct en Seine)	m <sup>3</sup> /an	-	15 557 <sup>(1)</sup> (0,8 % du volume total reçu à la STEP)	51 270 <sup>(1)</sup> (2,6 % du volume total reçu à la STEP)	88 876 <sup>(1)</sup> (4,2 % du volume total reçu à la STEP)
Volume des rejets EUND facturé en direct	m <sup>3</sup> /an	845 871	699 822	765 939 <sup>(2)</sup>	860 476 <sup>(2b)</sup>

		2010	2011	2012	2013
Boues produites	TMS	421,8	431,4	461,9	450,9
Boues incinérées	TMS	421,8	431,4	461,9	450,9
Cendres produites	TMS	1 841 <sup>(3)</sup>	1 813 <sup>(3)</sup>	1 546,2 <sup>(3)</sup>	1 638 <sup>(3)</sup>
Refus de dégrillage	T	17,04	15,6	6,86	13,92
Sables	T humide	22,5	-	36,22	Données non disponibles
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### Commentaire :

<sup>(1)</sup> Volumes écrêtés (au niveau du bassin tampon après le dégrilleur) liés à des événements pluvieux exceptionnels (

<sup>(2)</sup> Dont 732 228 m<sup>3</sup> facturés à l'Usine Grande Paroisse

<sup>(2b)</sup> Dont 806 322 m<sup>3</sup> facturés à l'Usine Grande Paroisse

<sup>(3)</sup> Quantité totale produite sur Émeraude

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## 2.2.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

### ☞ RESEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
GRAND QUEVILLY	Diverses rues	118 Interventions sur tampons
GRAND QUEVILLY	Diverses rues	62 interventions / réparations sur branchements et réseaux
HAUTOT SUR SEINE	Diverses rues	1 intervention / réparations sur branchements et réseaux
PETIT COURONNE	Diverses rues	66 Interventions sur tampons
PETIT COURONNE	Diverses rues	24 interventions / réparations sur branchements et réseaux
VAL DE LA HAYE	Diverses rues	10 interventions sur tampons

### ☞ POSTE DE REFOULEMENT

Commune	N° POSTE	OPÉRATION
GRAND QUEVILLY	300	Fourniture de deux pompes
PETIT COURONNE	227	Fourniture de deux pompes
VAL DE LA HAYE	230	Fourniture de deux pompes
VAL DE LA HAYE	280	fourniture de deux pompes BUCH

### ☞ STATION D'ÉPURATION

Domaine concerné	Opération
électricité	renouvellement du démarreur du surpresseur n°3
curage	curage des 2 cellules du bassin tampon fin mai/ début juin

## 2-3 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAHURS

### 2.3.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAHURS, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de SAHURS.

#### 2.3.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Sahurs

<i>Linéaire du réseau</i>	9 km
dont réseau EU séparatif	8 km 89%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	1 km 11%
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	7
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	391	395	416	418
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	1 047	1 034 <sup>(2)</sup>	998	987 <sup>(2)</sup>

Commentaires :

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

<sup>(2)</sup> la population totale légale INSEE a diminué par rapport à l'année précédente ce qui a entraîné une baisse du Nombre d'habitants desservis.

#### 2.3.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Sahurs

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	24	24	24	24
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)	0	7,18 (3 réclamations dont 1 suite aux orages de 2013)

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux ( <i>Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13</i> )	P202.2	70/100	70/100	70/100	60/120
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	11,3	69,8	52,9	13,2 (1 point noir)
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,0	0,0	0,00

Commentaires :

(1) Revue de la méthodologie de calcul de l'indicateur

## 2.3.2. Système de traitement



### 2.3.2.1 – Descriptif du système de traitement de Sahurs

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1 996	1 200	Culture mixte	Seine	Déclaration de Juin 2007	Régie

### 2.3.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Sahurs

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	1,8 TMS	Donnée non disponible	3,8 TMS	4,8 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Non conforme <sup>(1)</sup>	Non-conforme <sup>(1)</sup>	Non-conforme <sup>(1)</sup>
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	Sans objet <sup>(2)</sup>	Sans objet <sup>(2)</sup>	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Commentaires :

(1) Cette station a la particularité d'être un pilote entraînant des difficultés de réglage au quotidien.

(2) Pas d'évacuation de boue sur les années 2011 et 2012, stockage dans le silo à boues (capacité de 600m<sup>3</sup> sans évacuation).

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO <sub>5</sub>	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
<b>2010</b>	Données non transmises par le délégataire					
<b>2011</b>	459	271	801	99,4	99,5	12,3
<b>2012</b>	422	422	889	116,5	117	11,9
<b>2013</b>	305	307	878	110,9	111,1	12,4

## Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO <sub>5</sub>		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 35	≥ 90	≤ 25	≥ 70	≤ 125	≥ 75	≤ 15	≥ 80	≤ 20	≥ 75	-	-
<b>2010</b>	Données non transmises par le délégataire											
<b>2011</b>	258	46,1	47	83,4	254	69,6	21,4	79,4	50,6	51,2	10,3	19,9
<b>2012</b>	88,2	80,3	38,8	91,3	191	79,7	31,1	74,8	36,2	70,8	7,0	45,0
<b>2013</b>	<b>130,1</b>	<b>58,8</b>	<b>71,3</b>	<b>77,6</b>	<b>316,5</b>	<b>65,2</b>	<b>63,2</b>	<b>45</b>	<b>69</b>	<b>40,1</b>	10,3	20,5

Commentaires :

En 2011, le SATESE a effectué une visite sur la station. L'analyse des prélèvements effectués lors de cette visite a conclu à un rejet non conforme pour l'ensemble des paramètres. Le SATESE a souligné le fait que depuis la mise en route de la station d'épuration, il n'a pas été possible d'obtenir un traitement satisfaisant.

En 2012, des équipements ont été renouvelés au niveau de la station

2013 : Commentaires du SATESE : Cette station a la particularité d'être un pilote. Ce process a été testé uniquement sur la commune de Sahurs, ce qui présente un inconvénient majeur : les ratios et hypothèses de dimensionnement ne sont pas disponibles. Problématique de compacité des ouvrages et difficultés de réglage : la moindre modification de l'aération a un impact conséquent et presque immédiat sur la nitrification et la dénitrification. Cette station est difficile à régler et les nombreux essais n'ont pour l'instant pas apporté satisfaction : elle nécessite une présence presque quotidienne.

		2010	2011	2012	2013
<b>Volume annuel en entrée</b>	m <sup>3</sup> /an	-	-	35 093	34 439
<b>Volume annuel en sortie</b>	m <sup>3</sup> /an	26822	30 988	33 065	33 223
<b>Boues produites</b>	TMS	Non disponible	non disponible*	3,8	4,8
<b>Boues incinérées</b>	TMS	0	0	0*	4,8
<b>Cendres produites</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Refus de dégrillage</b>	T	Non disponible	0,857	1,83	1,88
<b>Sables</b>	T	Non disponible	0	0	0
<b>Matières de vidange</b>	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

(\*) Pas d'évacuation de boue sur les années 2011 et 2012, stockage dans le silo à boues (capacité de 600m<sup>3</sup> sans évacuation).

### 2.3.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAHURS	Diverses rues	14 interventions / réparations sur branchements et réseaux

#### ☞ POSTES DE REFOULEMENT

Commune	N° POSTE	OPÉRATION
SAHURS	289	pose de tampons aluminium
SAHURS	290	Fourniture de deux moteurs
SAHURS	290	Fourniture d'une pompe KSB Sewabloc
SAHURS	290	fourniture d'équipement pour les sous vide

#### STATION D'ÉPURATION

Domaine concerné	Opération
électricité - automatisme	renouvellement complet : armoire électrique. + automate + supervision + télésurveillance
électromécanique	mise en place d'une ventilation mécanique du local
pneumatique	renouvellement du circuit d'air industriel

## 2-4 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE

### . Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT PIERRE DE MANNEVILLE, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de SAINT PIERRE DE MANNEVILLE.

#### 2.4.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Saint Pierre de Manneville

<i>Linéaire du réseau</i>	7 km
dont réseau EU séparatif	5 km 71%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	2 km 29%
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	2
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	240	240	249	258
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. Fiche + D201.0)	555	574	564	568

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

#### 2.4.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Saint Pierre de Manneville

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	35	35	35	35
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0'00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)	0	3,88 (1 réclamation en 2013)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux ( <i>Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13</i> )	P202.2	75/100	75/100	75/100	60/120

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	37,7	94,3	37,8	37,8 (2 points noirs)
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,0	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans

## 2.4.2. Système de traitement



### 2.4.2.1 – Descriptif du système de traitement de Saint Pierre de Manneville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	800	Boues activées	Seine	Arrêté préfectoral du 07/05/10	Régie

### 2.4.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Saint Pierre de Manneville

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	3,9 TMS	6,5 TMS	5,05 TMS	6.5 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO <sub>5</sub>	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2010	407	342	1 002	120	120	15,2
2011	329	276	830	101,8	102	11,5
2012	428	260	774	90,4	90,7	9,6
2013	250	340	620	123	123,3	9,1

## Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO <sub>5</sub>		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤ 30	-	≤ 90	-	-	-	≤ 20	-	-	-
2010	18,8	95	3,0	99	72,3	92	12,8	89	22,3	81	9,4	38
2011	8,0	97,6	2,5	99,1	64,9	92,2	10,0	90,2	11,0	89,2	7,2	37,1
2012	16	96,3	3	98,8	56	92,8	15,1	83,3	15,4	83	2,4	75
2013	45	82	6	98,2	46	92,6	6,4	94,8	20,4	83,5	6,7	26,4

		2009	2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m <sup>3</sup> /an	Sans objet				
Volume annuel en sortie	m <sup>3</sup> /an	16 560	21 168	20 117	20 328	20 817
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m <sup>3</sup> /an	0	0	0	0	0
Boues produites	TMS	4,5	3,9	6,5	5,05	6,5
Boues incinérées	TMS	0	3,9	6,5	5,76**	6,5
Cendres produites	TMS	0	1 841	1 813*	1 546*	1 638*
Refus de dégrillage	T	2,2	1,85	1,106	0,98	1,002
Sables	T	Sans objet				
Matières de vidange	T	Sans objet				

\*Quantité totale produite sur Émeraude

\*\*Ce chiffre inclus les boues évacuées en novembre et décembre 2011.

## 2.4.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAINT PIERRE DE MANNEVILLE	Diverses rues	5 Interventions sur tampons

### ☞ STATION D'ÉPURATION

Domaine concerné	Opération
process	vidange du bassin d'aération et renouvellement des diffuseurs et réfection de la rampe d'air
électromécanique	renouvellement du motoréducteur et des roues du clarificateur
électromécanique	renouvellement de la pompe toutes eaux

## 2.5 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DU POLE DE PROXIMITE D'ELBEUF

Les eaux usées de 10 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration du PPE située à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, chemin du Port Angot.

- 10 communes sont membres de la CREA-PPE :

Caudebec-lès-Elbeuf	Orival
Cléon	Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Elbeuf	Saint-Pierre-lès-Elbeuf
Freneuse	Sotteville sous le Val
La Londe	Tourville la Rivière

- 7 communes sont extérieures à la CREA :

Bosc Roger en Roumois	La Saussaye
Saint Pierre des Fleurs	Bosnormand
Saint Ouen du Tilleul	Thuit Anger
Saint Didier des Bois	

### 2.5.1 – Système de collecte

#### 2.6.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte du PPE

<i>Linéaire du réseau</i>	385,980 km				
dont réseau EU séparatif	229,929 km				
dont réseau EU unitaire	32,208 km				
dont réseau EP	123,843 km				
<i>Patrimoine</i>					
Déversoirs d'orage (avec trop plein de PR)	12				
Postes de refoulement (hors communes de l'Eure)	87				
Bassins de régulation des eaux pluviales	10				
Bassins unitaires	0				
Chambres à sable	4				
Siphons	3				
Séparateurs à hydrocarbures	0				
Ouvrages de répartition ou de régulation	5				
Nombre d'industriels identifiés	216				
	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre d'industriels autorisés sur EU	9	9	9	9	9
Nombre d'industriels autorisés sur EP		2	2	2	2
Nombre d'abonnements	21 621	21 927	21 541	21 826	21893
Nombre d'habitants desservis	54 052	54 817	56 107	55 133	57099

### 2.6.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte du PPE

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	55/120	70/120	70/120	70/120	70/120	
Taux de desserte	P201.1	97.44 %	97.48 %	97.48 %	97.59 %	97.58%	
Taux de réclamations	P258.1	Info non disponible	0.82 /1000	46/1000	1.38/1000	0.82/1000	18 courriers en 2013
Taux de débordement	P251.1	0.035/1000	0.09/1000	0.16/1000	0.18/1000	0.183/1000	4 sinistres déclarés
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	65/100	65/100	65/100	65/100	80	
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	6.59	6.59	6.59	6.59	6.59	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0.21	0.21	0.21	0.21	0.21	

## 2.5.2 – Système de traitement

### 2.6.2.1 – Descriptif du système de traitement du PPE

Année de construction	Capacité (en eqH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	110 000	Boues activées	Seine	Juillet 2001 (prorogation 10 ans)	Régie directe

### 2.6.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement du PPE

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	1 265.00 TMS	1 276.70 TMS	1 419.70 TMS	1 414.07 TMS	1397.94 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	99.4 %	96.3 %	99 %	99.36 %	98.73%

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
2009	265.8	280.7	695.8	79.3	79.3	9.9
2010	285.6	262.2	704.7	81.2	81.2	9.6
2011	423.38	264.95	872.19	87.15	87.15	9.9
2012	325.66	252.81	694.33	80.31	80.85	8.4
2013	299.79	227.96	610.47	70.69	70.72	8.15

## Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	94	≤ 25	93	≤ 90	88	10 Nmg/l	85	≤ 10	70	< 1	80
2009	4.7	98.1	3.4	98.6	39.3	94.0	2.3	97.0	6.2	92.18	0.60	93.4
2010	4.7	98.2	3.3	98.6	43.0	93.4	3.1	96.0	8.4	89.66	0.70	93.4
2011	4.07	99.04	3.03	98.86	37.45	95.7	2.44	97.20	5.68	93.48	0.46	95.4
2012	4.27	97.70	3.18	98.32	41.07	92.55	3.07	95.82	4.34	94.37	0.39	95.15
2013	3.35	98.66	3.10	98.51	37.94	93.31	3.14	95.31	3.86	94.30	0.35	95.45

		2009	2010	2011	2012	2013
Volume traité	m <sup>3</sup> /an	3 862 409.20	3 793 304.70	4 032 211.40	3 884 763.70	3 935 828.50
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m <sup>3</sup> /an	263 698	251 456	263 352	231 427	224 603
Volume assaini (distribué)	m <sup>3</sup> /an	2 411 000	2 527 559	2 495 000	2 391 520	2 446 586
Boues produites <sup>1</sup>	TMS	1 265,70	1 276,70	1 419,70	1 414,07	1 397,94
Boues incinérées	TMS	1 265,70	1 072,20	1 419,70	1 299,04	1 397,94
Cendres produites	TMS	344,14	331,82	528	536,86	585,20
Refus de dégrillage	T humide	116,06	99,16	125,26	84,94	109,68
Sables	T humide	165,52	344,08	383,20	299,20	356,08
Matières de vidange	T	5 056,51	4 249,14	5 879,52	5 800,58	4 551,11

## 2.5.3 – Bilan des travaux de renouvellement réalisés :

### 🔧 RÉSEAU

COMMUNE	OPERATION	MONTANT
Pôle de Proximité d'Elbeuf	Postes de relevage réseau EU	50 000.00 €

### 🔧 STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION	MONTANT
STEP ST-AUBIN-LES-ELBEUF	Renouvellement de matériel	130 000. €

## 2.6 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE YAINVILLE

Les eaux usées de la commune de Yainville, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Yainville.

### 2.6.1. Système de collecte

#### 2.6.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Yainville

<i>Linéaire du réseau</i>	13,8 km				
dont réseau EU séparatif	6,2km				
dont réseau EU unitaire	2.7km				
dont réseau EP	4.9km				
<i>Patrimoine</i>					
Postes de refoulement	3				
Nombre d'industriels identifiés	Pas d'industriel identifié				
	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements	528	526	527	530	536
Nombre d'habitants desservis	1153	1153	1153	1153	1153
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)	1103	1097	1103	1127	1134
Estimation de la population desservie	1055	1043	1048	1053	1063

#### 2.6.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Yainville

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	40	40	40	40
Taux de desserte **	P201.1	95,14%	95,66%	97.7%	98.3%
Taux de débordement	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations	P258.1	3.78/1000	3.80/1000	4.00/1000	3.00/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40	40	40	40

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

\*\* Le taux a été recalculé suite à une erreur d'application dans la formule

## 2.6.2. Système de traitement



### 2.6.2.1 – Descriptif du système de traitement de Yainville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1975	2500	Boues activées	Seine	24/05/85	Prestation de service

### 2.6.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Yainville

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	10.5 TMS	13.8 TMS	NC	NC
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	NC	NC
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

#### Moyenne en entrée de STEP (concentrations annuelles)

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2009</b>	5318		4059		11 593		437		438		59.9	
<b>2010</b>	5270		4480		11 126		338		338		36.66	
<b>2011</b>	3606		3260		7 870		364		364		38	
<b>2012</b>	3166		3680		8 717		358		358		40.67	
<b>2013</b>	3522		3154		10 816		582		582		65.65	

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

### Moyenne en sortie de STEP (concentrations annuelles)

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2009</b>	16,3	96	51	98.7	450	96.11	23,6	81	-	-	-	-
<b>2010</b>	139	97.36	63	98.6	495	95.56	93.5	72.33	78.2	76.86	14.88	59.41
<b>2011</b>	139	95	59	98	423	94	49.70	86	71	80	33	22
<b>2012</b>	138	95,2	44	98.8	370	95.6	41.9	90.1	29.8	86.9	Nc	Nc
<b>2013</b>	297	<b>91.6</b>	101.6	96.3	<b>1064.96</b>	<b>89.2</b>	12.77	97.8	<b>125</b>	76.3	<b>1.95</b>	74.9

		2009	2010	2011	2012	2013
<b>Volume traité</b>	m <sup>3</sup> /an	51212	52697	54412	56505	53423
<b>Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)</b>	m <sup>3</sup> /an	0	0	0	0	0
<b>Boues produites</b>	TMS	9.4	27.4	10.5		5.49
<b>Boues incinérées</b>	TMS	0	0	0	0	
<b>Cendres produites</b>	TMS	0	0	0	0	
<b>Refus de dégrillage</b>	T humide	2.7	3.8	4.27	5.5	3.90
<b>Sables</b>	T humide	Non disponible				
<b>Matières de vidange</b>	T	Sans objet				

## 2.6.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

### 🔧 RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
- YAINVILLE	-PR Ondulines -PR République -PR ESSART	Installation SOFREL LS 42 , Télésurveillance  Interventions pour entretien courant, dont remplacement de la Pompe n°1 PR République
- YAINVILLE	République	Dévoisement de conduite de refoulement

### 🔧 STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Traitement	Remplacement de la pompe n°1 de la STEP
Traitement	Remplacement vanne recirculation – extraction des boues
Traitement	Mise en place d'un compteur débit /volume métrique pour extraction des boues.
Traitement	Mise en place SOFREL LS42 Télésurveillance

## 2.7 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE JUMIEGES & MESNIL SOUS JUMIEGES

Les deux communes situées dans la presqu'île de Jumièges disposent chacun leur propre système de traitement indépendant.

### 2.7.1. Système de collecte

#### 2.7.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte Jumièges & Mesnil ( cumulées)

<i>Linéaire du réseau</i>	14,1 km				
dont réseau EU séparatif	11,7 km				
dont réseau refoulement	2.4 km				
dont réseau EP	NC				
<i>Patrimoine</i>					
Postes de refoulement	7				
Nombre d'industriels identifiés	Pas d'industriel identifié				
	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements	518	517	530	526	528
Nombre d'habitants desservis	2322	2322	2322	2322	2322
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)	1103	1097	1127	1120	1125
Estimation de la population desservie	1055	1043	1053	1048	1052

#### 2.7.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte Mesnil sous Jumièges & Jumièges

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	40	40	40	40	40
Taux de desserte	P201.1	55.66%	55,14%	55,66%	57.7%	58.3%
Taux de débordement	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations	P258.1	1.89/1000	2.78/1000	2.80/1000	3.00/1000	3.10/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40	40	40	40	40

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

\*\* Le taux a été recalculé suite à une erreur d'application dans la formule

## 2.7.2. Système de traitement



### 2.7.2.1 – Descriptif du système de traitement de Mesnil sous Jumièges & Jumièges

Année de construction /commune	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001/Jumièges	1050	Boues activées	Seine	23/05/2000	PS
2001/ Mesnil SJ	1200	Boues activées	Seine	23/05/2000	PS

### 2.7.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Mesnil sous Jumièges & Jumièges

Mesnil sous Jumièges

Objet	Réf. fiche <sup>†</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	5.5 TMS	12.5 TMS	6.4 TMS	4 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

#### Moyenne en entrée de STEP (concentrations annuelles)

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2009	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
2010	764		1069		2705		144		144.39		19.8	
2011	326		260		864		120		120		46	
2012	312		362		929		110		118.08		11.85	
2013	423		384		1108		127		127.13		14.4	

<sup>†</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2009</b>	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>2010</b>	14.8	98	36	100	4.3	99	5.37	97	7.92	95	7.9	65
<b>2011</b>	30	93	7	98	58	93	15	89	25	79	8	76
<b>2012</b>	4.65	98.6	5.75	97.8	24.5	96.7	5.29	95.2	5.91	94.6	5.49	52.8
<b>2013</b>	1,80	99,6	2,00	99,5	42,00	96,2	2,31	98,2	3,72	96,8	5,06	64,0

		2009	2010	2011	2012	2013
<b>Volume traité</b>	m <sup>3</sup> /an	22 707	21 897	22 782	26 657	27 158
<b>Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)</b>	m <sup>3</sup> /an	-	-	-	-	-
<b>Boues produites</b>	TMS		5.5	12.5	6.4	
<b>Boues incinérées</b>	TMS	Non disponible				
<b>Cendres produites</b>	TMS	Non disponible				
<b>Refus de dégrillage</b>	T humide	Non disponible				
<b>Sables</b>	T humide	Non disponible				
<b>Matières de vidange</b>	T	Sans objet				

## Jumièges

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	12.5 TMS	13.9 TMS	16.4	7 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

## Moyenne en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2009</b>	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>2010</b>	588		507		1250		111		111.4		11.1	
<b>2011</b>	1572		3310		698		165		165		30	
<b>2012</b>	2921		1048		3272		174,50		174,70		50,05	
<b>2013</b>	572		386		1178		153		153.4		17.05	

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2009</b>	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>2010</b>	9.7	99	35	99.9	4.05	98	4	97	6.27	95	7.7	51
<b>2011</b>	4.8	99.6	2.7	99.9	54	92.2	4	97.5	11.9	92.7	3.7	87.6
<b>2012</b>	9,50	99.6	3,35	99.6	37,50	98.8	3,73	97.8	8,25	95.2	4,90	90.2
<b>2013</b>	5	99.1	2	99.5	54	95.2	3.08	98	6.39	95.9	6.96	59.1

		2009	2010	2011	2012	2013
<b>Volume traité</b>	m <sup>3</sup> /an	35 034	39 428	40 581	44 139	41 710
<b>Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)</b>	m <sup>3</sup> /an	-	-	-	-	-
<b>Boues produites</b>	TMS		12.5 TMS	13.9 TMS	16.4	7 TMS
<b>Boues incinérées</b>	TMS	-	-	-	-	-
<b>Cendres produites</b>	TMS	-	-	-	-	-
<b>Refus de dégrillage</b>	T humide	-	-	-	-	-
<b>Sables</b>	T humide	Non disponible				
<b>Matières de vidange</b>	T	Sans objet				

## 2.7.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

### ☞ RÉSEAU

Commune	SITE	unité	désignation	détail
Mesnil sous Jumièges	PR le Bourg	Pompape	Pompe 1	Pompe
Mesnil sous Jumièges	PR le Bourg	Pompape	Pompe 1	Barres de guidages
Mesnil sous Jumièges	PR le Bourg	Pompape	Pompe 1	Pied d'assise
Mesnil sous Jumièges	PR le Bourg	Pompape	Pompe 1	Vanne pelle
Mesnil sous Jumièges	PR le Bourg	Pompape	Pompe 1	Clapet à boule
Mesnil sous Jumièges	PR le Bourg	Pompape	Pompe 2	Barres de guidages
Mesnil sous Jumièges	PR le Bourg	Pompape	Pompe 2	Vanne pelle
Mesnil sous Jumièges	PR le Bourg	Pompape	Pompe 2	Clapet à boule
Mesnil sous Jumièges	PR les Américains	Pompape	Pompe 1	Pompe

### ☞ STATION D'ÉPURATION

Pas d'objet.

## 3 – DELEGATION DE SERVICES PUBLICS



### 3.1 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GRAND COURONNE

#### 3.1.1. Système de collecte

Les eaux usées de 3 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Grand-Couronne.

Ces 3 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GRAND COURONNE, LA BOUILLE et MOULINEAUX.

##### 3.1.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Grand Couronne

<i>Linéaire du réseau</i>	86 km
dont réseau EU séparatif	42 km 49%
dont réseau EU unitaire	16 km 19%
dont réseau EP	28 km 32%
<i>Patrimoine</i>	
Déversoirs d'orage	1
Postes de refoulement	28
dont 6 gérés en Régie	
Bassins de régulation des eaux pluviales	4
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	29

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	3	3	3	3
Nombre d'industriels autorisés sur EP	1	1	1	1
Nombre d'abonnements au service au service	4 858	4 790	4 818	4 775
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	11 217	11 212	11 327	11 463

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

##### 3.1.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Grand Couronne

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	70	70	70	70
Taux de desserte	P201.1	99,1 %	99,1 %	99,0 %	99 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	1,13 (valeur globale DA)	0,92 (valeur globale DA)	0,42	2,09 (70 % des réclamations font suite aux orages de 2013)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P202.2	80/100	80/100	80/100	60/120
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	2,24	5,2	22,6	10,4
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,13 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,10 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,04 Taux moyen calculé sur 5 ans

### 3.1.2. Système de Traitement



#### 3.1.2.1 – Descriptif du système de traitement de Grand Couronne

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1995	20 000	Boues activées	Seine	25/04/94 et 30/03/01	Délégation service public à Véolia Eau

### 3.1.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Grand Couronne

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	165 TMS	146 TMS	154,8 TMS	148 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	96 %	100 %	100 %

#### Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO <sub>5</sub> Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2010	382	265	671	81,5	82,1	8,1
2011	267	260	639	51,5	74,7	7,8
2012	294	262	658	66,2	67,4	7,8
2013	233,8	217,6	532,6	59,5	60,5	6,6

#### Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO <sub>5</sub>		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	-	-	≤ 15	≥70	≤2	≥80
2010	5,7	98	4,7	98,0	26,6	95	2,6	98	9,5	86	1,3	77
2011	4,6	98	3,7	99	20,2	97	0,2	99	8,8	88	1,2	83
2012	4,5	98,4	3,3	98,5	19,4	96,5	1,6	97,3	7,6	86,2	1,0	86,0
2013	3,9	98,2	3,8	98,1	18,9	96,2	2,9	94,8	12,0	78,6	0,7	89,3

		2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m <sup>3</sup> /an	708 130	682 653	724 846	769 643
Volume annuel en sortie	m <sup>3</sup> /an	715 824	683 104	772 023	769 581
Volume annuel by-passé (rejet direct en Seine)	m <sup>3</sup> /an	-	38 760 <sup>(1)</sup> (5,7 % du volume total reçu à la STEP)	13 298 <sup>(1)</sup> (1,83 % du volume total reçu à la STEP)	8 205 <sup>(1)</sup> (1,1 % du volume total reçu à la STEP)
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m <sup>3</sup> /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	165	146	154,8	148
Boues incinérées	TMS	165	146	154,8	148
Cendres produites	TMS	1 841 <sup>(2)</sup>	1 813 <sup>(2)</sup>	1 546,2 <sup>(2)</sup>	1 638 <sup>(2)</sup>
Refus de dégrillage	T	25	25	26,23	20,6
Graisses	T	-	-	66,72	25,3
Sables	T	186	199	209,70	168,8
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

<sup>(1)</sup> By-pass liés à des événements pluvieux exceptionnels

<sup>(2)</sup> Quantité totale produite sur Emeraude

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

### 3.1.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPÉRATION
GRAND COURONNE	Diverses rues	3 interventions sur tampons
LA BOUILLE	Diverses rues	10 interventions sur tampons
MOULINEAUX	Diverses rues	15 interventions sur tampons

#### ☞ POSTES DE REFOULEMENT

Commune	N° POSTE	OPÉRATION
MOULINEAUX	28	pose vanne de DN300
MOULINEAUX	29	Fourniture de deux pompes
MOULINEAUX	88	Fourniture de deux pompes

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Aération du traitement biologique	Consolidation de la conduite d'air
Déshydratation des boues	les 2 variateurs et le STARDEC de pilotage de la centrifugeuse ont été renouvelés
Co-précipitation du phosphore	Changement d'un tronçon PEHD

## 3.2 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE GOUY

### 3.2.1. Système de collecte

Les eaux usées de 4 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration de GOUY. Ces 4 communes sont membres de la CREA, il s'agit de : GOUY, LES AUTHIEUX SUR LE PORT SAINT OUEN, SAINT AUBIN CELLOVILLE et YMARE.

#### 3.2.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Gouy

<i>Linéaire du réseau</i>	41 km
dont réseau EU séparatif	35 km 85%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	6 km 15%
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	29 Dont 12 postes de refoulement et 17 Aéroéjecteurs
Bassins de régulation des eaux pluviales	20
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	1 527	1 380	1 576	1 523
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	4 193	4 206	3 714	3 769

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

#### 3.2.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Gouy

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)			
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	0 (valeur commune Plateau Est)	1,27	0,00
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,16 (valeur commune Plateau Est)	1,16 (valeur commune Plateau Est)	1,16 (valeur commune Plateau Est)	0
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,05 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,08 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,06 Taux moyen calculé sur 5 ans

### 3.2.2. Système de traitement



#### 3.2.2.1 – Descriptif du système de traitement de Gouy

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	5 000	Boues activées	Seine	11/12/00	Délégation service public à Véolia Eau

#### 3.2.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Gouy

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	32,5 TMS	39,9 TMS	74,05 TMS*	45 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	100 %	100 %	100 %

\* En 2012, Vidange total du silo à boues

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2010	450	407	966	128	128	15,3
2011	449	394	962	146	147	16
2012	525	416	996	46,9	47,1	5,3
2013	396,3	349,4	813,4	132,8	133,5	14,1

## Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%										
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 90	≤ 25	≥ 80	≤ 90	≥ 75	≤ 10	-	≤ 20	≥ 70	-	-
2010	7,6	97,2	6,8	98,1	43,3	94,8	4,0	96,6	4,3	96,3	4,4	69,8
2011	5,8	98,6	4,9	98,7	29,6	96,8	7,1	94,6	8,5	93,7	8,0	50,4
2012	4,3	98,9	4,7	98,8	27,8	97,1	5,8	95,9	8,2	94,2	6,8	57,1
2013	3,6	99,1	5,3	98,5	29,8	96,4	2,6	98,1	3,6	97,4	7,7	47,0

		2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m <sup>3</sup> /an	115 358	115 861	122 194	120 585
Volume annuel en sortie	m <sup>3</sup> /an	119 635	119 949	113 512	117 730
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m <sup>3</sup> /an	0	0	0	0
Boues produites	TMS	32,5	39,9	74,05*	45
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	3,8	1,0	1,3	4,3
Sables	T	Non disponible	Non disponible	Sans objet	Sans objet
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

\*En 2012, Vidange total du silo à boues

## 3.2.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

### RESEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAINT AUBIN CELLOVILLE	Divers Rues	1 intervention sur tampons

### POSTES DE REFOULEMENT

COMMUNE	N° DU POSTE	OPÉRATION
GOUY	Aéroéjecteur Crayssensac	Rénovation Compresseur
LES AUTHIEUX	PR Gallouen	Sonde de Niveau
SAINT AUBIN CELLOVILLE	PR Bosclon	Rénovation Armoire électrique (coffret)

### STATION D'ÉPURATION

OPÉRATION
Rénovation Table d'égouttage
Rénovation Agitateur zone anaérobie
Pompes à écumes
Préleveur entrée station
Rénovation Agitateur bassin d'aération

## 3.3 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE MONTMAIN

### 3.3.1. Système de collecte

Les eaux usées de 4 communes sont acheminées et traitées à la station d'épuration de MONTMAIN :

- 1 commune est membre de la CREA, MONTMAIN
- 4 communes sont extérieures à la CREA :

Bois d'Ennebourg  
Bois l'Evêque

Fresne le Plan  
Mesnil Raoul

#### 3.3.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Montmain

<i>Linéaire du réseau</i>	19 km
dont réseau EU séparatif	13 km 68%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	6 km 32%
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	1 Poste de refoulement +3 aéroéjecteurs
Bassins de régulation des eaux pluviales	3
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	505	483	506	507
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	1 354	1 382	1 343	1350

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

#### 3.3.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Montmain

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)			
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	0 (valeur commune Plateau Est)	1,98 <sup>1</sup>	0,00
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de	P252.2	1,2	1,2	1,2	0,0

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
réseau		(valeur commune Plateau Est)	(valeur commune Plateau Est)	(valeur commune Plateau Est)	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,0	0,08	0,13 Taux moyen calculé sur 5 ans	1.01 Taux moyen calculé sur 5 ans

<sup>1</sup> En 2012, Calcul de l'indicateur pour le système de Montmain uniquement (1 réclamation)

### 3.3.2. Système de traitement



#### 3.3.2.1 – Descriptif du système de traitement de Montmain

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2003	5 000	Boues activées	Seine	07/11/03	Délégation service public à Véolia Eau

#### 3.3.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Montmain

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	30,4 TMS	62,6 TMS	37,04 TMS	58,6 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	*Non Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	100 %	92 %	100 %	100 %

\*En 2011 :Non-conformité sur le paramètre Phosphore

#### Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO <sub>5</sub>	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2010	396	303	766	102	102	12,0
2011	717	376	1 013	116	117	13
2012	415	370	926	40,9	41	6,8
2013	429,3	363,4	902,5	118,2	118,8	14,3

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

### Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO <sub>5</sub>		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	≥ 95	≤ 25	≥ 94	≤ 90	≥ 88	≤ 5	≥ 95	≤ 10	-	≤ 1	≥ 96
2010	5,3	98,6	5,0	98,3	30,2	96	2,5	97,4	3,3	96,7	0,3	97,6
2011	3,0	99,5	3,5	98,1	19,1	98,3	3,6	97,0	5,1	95,6	1,4	89,4
2012	4,2	99	3,9	99,0	21,6	97,7	1,5	98,7	2,2	98,1	0,8	96,0
2013	4,0	99,1	3,6	99,0	20,4	97,7	3,0	97,4	3,8	96,8	0,1	99,3

		2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m <sup>3</sup> /an	130 950	119 757	140 206	132 986
Volume annuel en sortie	m <sup>3</sup> /an	130 425	117 199	137 869	134 552
Boues produites	TMS	30,4	62,6	37,04	58,6
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	1,2	Non disponible	1,8	1,9
Graisses	T	-	-	15,6	7,2
Sables	T	4,4	Non disponible	6,1	7,4
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### 3.3.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
MONTMAIN	Divers Rues	3 interventions / réparations sur branchements et réseaux

#### ☞ POSTES DE REFOULEMENT

COMMUNE	N° DU POSTE	OPÉRATION
MONTMAIN	PR route de Lyons	Sondes
MONTMAIN	PR Bois d'Ennebourg	Télégestion
MONTMAIN	PR Vert village	Pompe 1
MONTMAIN	PR Lyons	Pompe 1

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

OPÉRATION
Sonde voile de boues

## 3.4 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE BOOS

### 3.4.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de Boos, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Boos.

#### 3.4.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Boos

<i>Linéaire du réseau</i>	37 km
dont réseau EU séparatif	24 km 65%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	13 km 35%
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	14
Bassins de régulation des eaux pluviales	5
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	1 288	1 263	1 283	1 281
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	3 137	3 174	3 193	3 238

(1) L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

#### 3.4.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Boos

Objet	Réf. fiche +	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)			
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	0 (valeur commune Plateau Est)	2,34 <sup>†</sup>	0,00
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	0
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,00 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,00 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans

† En 2012, Calcul de l'indicateur pour le système de Boos uniquement (3 réclamations)

+ Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## 3.4.2 Système de traitement



### 3.4.2.1 – Descriptif du système de traitement de Boos

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	3 500	Boues activées	Fossé infiltration	14/06/06	Délégation service public à Véolia Eau

### 3.4.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Boos

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	21,7 TMS	54,1 TMS	48,24 TMS	41.6
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	*Non Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	97 %	75 %	100 %	100 %

\*En 2011 : Non-conformité en NTK et NGL

### Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO5 Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
<b>2010</b>	436	408	977	124,5	125	13,0
<b>2011</b>	432	397	985	118	119	14
<b>2012</b>	302	312	745	47,8	48,1	4
<b>2013</b>	315,5	299,1	714,6	89	89,8	9,5

### Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	–	≤ 25	–	≤ 90	–	≤ 10	–	≤ 20	–	–	–
<b>2010</b>	12,1	96,3	8,3	97,7	52,9	93,6	5,0	95,5	13,2	88,9	4,0	67,4
<b>2011</b>	9,1	98,0	7,0	98,4	40,4	96,3	<b>22,0</b>	78,7	<b>22,7</b>	78,4	5,3	65,8
<b>2012</b>	5,3	97,6	5,1	98,1	32,6	95,4	3,3	94	3,6	97,3	1,7	59,2
<b>2013</b>	5,4	98,3	5,5	98,1	32,8	95,3	3,5	96,1	4,1	95,4	3,8	58,9

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

		2010	2011	2012	2013
<b>Volume annuel en entrée</b>	m <sup>3</sup> /an	102 789	116 048	121 876	122 143
<b>Volume annuel en sortie</b>	m <sup>3</sup> /an	110 848	77 500	124 034	124 309
<b>Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)</b>	m <sup>3</sup> /an	0	0	0	0
<b>Boues produites</b>	TMS	21,7	54,1	48,24	41,6
<b>Boues incinérées</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Cendres produites</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Refus de dégrillage</b>	T	12	13,4	13,5	6,7
<b>Sables</b>	T	1,2	Non disponible	8,6	5,1
<b>Matières de vidange</b>	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### 3.4.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
BOOS	Divers Rues	1 intervention / réparation sur branchements et réseaux

#### ☞ POSTES DE REFOULEMENT

COMMUNE	N° DU POSTE	OPÉRATION
BOOS	PR Coudrette	Pompe 2
BOOS	PR Franquevillette	Pompe 2
BOOS	PR Franquevillette	Télégestion
BOOS	PR Avenir	Rénovation Hydraulique

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

OPÉRATION
Rénovation Automate
Palier prepazur et motoréducteur
Rénovation Agitateur silo de boues
Capot et garde-corps

## 3.5 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE LA NEUVILLE CHANT D'OISEL

### 3.5.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de LA NEUVILLE CHANT D'OISEL, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de LA NEUVILLE CHANT D'OISEL.

#### 3.5.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de La Neuville Chant d'Oisel

<i>Linéaire du réseau</i>	22 km
dont réseau EU séparatif	18 km 82%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	4 km 18%
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	3 + 6 Dip
Bassins de régulation des eaux pluviales	6
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	800	736	796	794
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	1 957	1 983	1 969	2 046

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

#### 3.5.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de La Neuville Chant d'Oisel

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)			
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	0 (valeur commune Plateau Est)	1,26 <sup>x</sup>	0,00
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux ( <i>Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13</i> )	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	0,0 (valeur commune Plateau Est)

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,04 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,003 Taux moyen calculé sur 5 ans

<sup>+</sup> En 2012, Calcul de l'indicateur pour le système de la Neuville uniquement (1 réclamation)

### 3.5.2. Système de Traitement



#### 3.5.2.1 – Descriptif du système de traitement de La Neuville Chant d'Oisel

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1996	2 500	Boues activées	Infiltration	25/10/01	Délégation service public à Véolia Eau

#### 3.5.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de la Neuville Chant d'Oisel

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	28,7 TMS	42 TMS	37,84 TMS	18 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100 %	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	94 %	83%	100 %	100 %

#### Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES Mg/l	DBO <sub>5</sub> Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
2010	352	338	858	99,2	99,6	10,3
2011	532	435	1 076	114	114	14
2012	383	377	934	41,5	41,7	4,5
2013	376,3	404,1	947,4	123,4	124,5	14,1

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

### Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO <sub>5</sub>		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	–	≤ 25	–	≤ 90	–	≤ 10	–	≤ 20	–	–	–
2010	15,4	94,1	7,9	97,4	45,8	94,0	3,8	96,2	4,8	95,1	6,0	39,1
2011	9,0	98,0	5,6	98,6	30,8	96,9	2,6	97,4	3,7	96,4	6,9	53,8
2012	7,1	98,2	6,0	98,4	33,3	96,4	1,5	96,3	2,3	97,9	2,0	56,1
2013	7,7	98,0	5,2	98,7	32,2	96,6	3,4	97,2	4,6	96,3	5,5	60,8

		2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m <sup>3</sup> /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m <sup>3</sup> /an	71 966	73 298	78 618	72 797
Boues produites	TMS	28,7	42	37,84	18
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	5,7	Non disponible	5,3	2,24
Sables	T	Non disponible	Non disponible	Sans objet	Sans objet
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### 3.5.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	Divers Rues	1 intervention / réparation sur réseau

#### ☞ DIP (stations de pompage<sup>(\*)</sup>)

COMMUNE	N° DU POSTE	OPÉRATION
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	DIP Andelys	Rénovation pompe2
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	DIP* Stautin	Rénovation pompe2
LA NEUVILLE CHANT D'OISEL	DIP* chant d'Oisel	Rénovation Moteur Pompe 1

(\*) Système permettant la relève des effluents gravitaires directement depuis l'arrivée sans passer par une fosse de collecte.

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

OPÉRATION
Surpresseur d'air 2
Rénovation Portail & Clôture
Pompe 1
Agitateur
Rénovation Pompe de reprise

## 3.6 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT DE QUEVREVILLE LA POTERIE

### 3.6.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de QUEVREVILLE LA POTERIE, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de QUEVREVILLE LA POTERIE.

#### 3.6.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Quévreville la Poterie

<i>Linéaire du réseau</i>	11 km
dont réseau EU séparatif	8 km 73%
dont réseau EU unitaire	0 km 0%
dont réseau EP	3 km 27%
<i>Patrimoine</i>	
Postes de refoulement	5
Bassins de régulation des eaux pluviales	2
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Pas de donnée

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	2	2	2	2
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	373	364	375	376
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	944	937	934	939

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

#### 3.6.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Quévreville la Poterie

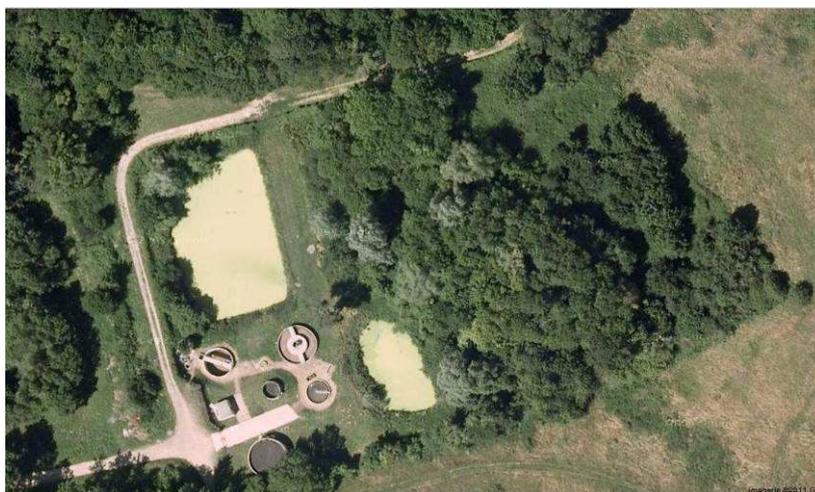
Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel sur un total de 120 points	P255.3	30 (valeur commune Plateau Est)			
Taux de desserte	P201.1	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de débordement pour 1 000 habitants desservis	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations pour 1 000 abonnés	P258.1	0 (valeur commune Plateau Est)	0 (valeur commune Plateau Est)	2,67 <sup>R</sup>	5,32 (2 réclamations)
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux (Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)	P202.2	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	65/100 (valeur commune Plateau Est)	60/120 (valeur commune Plateau Est)
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	1,2 (valeur commune Plateau Est)	0,0

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0,02 Taux moyen calculé sur 3 ans	0,02 Taux moyen calculé sur 4 ans	0,03 Taux moyen calculé sur 5 ans	0,01 Taux moyen calculé sur 5 ans

<sup>+</sup> En 2012, Calcul de l'indicateur pour le système Quévreville uniquement (1 réclamation)

### 3.6.2. Système de Traitement



#### 3.6.2.1 – Descriptif du système de traitement de Quévreville la Poterie

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1993	1 200	Boues activées	Infiltration	Déclaration du 16/11/82	Délégation service public à Véolia Eau

#### 3.6.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Quévreville la Poterie

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	7,4 TMS	9,7 TMS	6,48 TMS	10,6 TMS
Conformité des équipements d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau)	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration (Indicateur obtenu auprès de la Police de l'eau) (Arrêté du 22/06/07)	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	100 %
Conformité des performances de la STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

<sup>+</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

### Concentrations moyennes en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
2010	391	368	855,5	124,3	124,2	14,8
2011	304	401	889	120	120	17
2012	957	774	1 872	113,9	114,3	6,2
2013	726,8	537,1	1 293,7	141,8	142,1	19,6

### Concentrations moyennes en sortie de STEP et estimations des rendements moyens annuels

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%										
Autorisation Préfectorale	-	-	≤ 30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2010	10,8	97,3	6,7	98,2	40,3	95,3	7,4	94,0	8,0	93,6	2,8	80,9
2011	16,0	94,2	8,8	97,9	52,3	94,3	22,9	81,7	33,5	73,8	8,3	52,0
2012	4	99,6	5,2	99,3	31,6	98,3	5,1	95,5	6,3	93,8	2,3	83,1
2013	5,6	99,2	6,2	98,8	35,8	97,2	5,8	95,9	6,5	95,4	4,1	79,1

		2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m <sup>3</sup> /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume annuel en sortie	m <sup>3</sup> /an	Non disponible	28 014	28 182	28 926
Boues produites	TMS	7,4	9,7	6,48	10,6
Boues incinérées	TMS	0	0	0	0
Cendres produites	TMS	0	0	0	0
Refus de dégrillage	T	Non disponible	Non disponible	1,3	2,4
Graisses	T	Non disponible	Non disponible	3,9	2,0
Sables	T	Non disponible	Non disponible	2,1	Non disponible
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### 3.6.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés dans le cadre de l'exploitation

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
QUEVREVILLE LA POTERIE	Divers Rues	3 interventions / réparations sur réseau

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

☞

OPÉRATION
Portail

## 3-7 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPTY – LE TRAIT

### 3.7.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de Le Trait, membre de la CREA sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Le Trait.

#### 3.7.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Le Trait

<i>Linéaire du réseau</i>						57 km
dont réseau EU séparatif						38 km
dont réseau EU unitaire						0 km
dont réseau EP						19km
<i>Patrimoine</i>						
Postes de refoulement						8
Bassin de régulation des eaux pluviales						0
Déversoir d'orage						1
Nombre d'industriels identifiés						1
		<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre d'industriels autorisés sur EU		1	1	1	1	1
Nombre d'industriels autorisés sur EP		0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements		2392	2414	2436	2378	2464
Nombre d'habitants desservis		5500	5500	5500	5500	5500
Nombre d'habitants raccordés au réseau (estimation)		5473	5464	5470	5476	5479
Estimation de la population desservie		5445	5428	5420	5383	5423

#### 3.7.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Le Trait

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	70	70	70	70	70
Taux de desserte	P201.1	99.50	99.30	99.50	99.56	99
Taux de débordement	P251.1	0	0	0	0	0

\*Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Taux de réclamations			1,38/1000 (valeur globale DA)	1.3/1000	2.9/1000	3.6/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2		50	50	50	50
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2		7.89	5.12	9.90	7
Taux d'impayés N-1	P256.2			1,53	NC	NC

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	70	70	70	70	70
Taux de desserte	P201.1	99.50	99.30	99.50	99.56	99.56
Taux de débordement	P251.1	0	0	0,00	0	0
Taux de réclamations	P258.1		1,38/1000 (valeur globale DA)	1.3/1000	2.9/1000	3.6/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2		50	50	50	50
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2		7.89	5.12	9.90	7
Taux d'impayés N-1	P256.2			1,53	NC	NC

\*Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## 3.7.2. Système de traitement



### 3.7.2.1 – Descriptif du système de traitement de Le Trait

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
2001	10800	Boues activées	La seine	21/08/99	Délégation service public à Eau de Normandie

### 3.7.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Le Trait

Objet	Réf. fiche <sup>†</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	Commentaires
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	129 TMS	107.6 TMS	90.22 TMS	90.91 TMS	104,06 TMS	
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Taux de boues évacuées	P206.3	100 %	100 %	100%	100 %	100 %	
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	100 %	100 %	Sans objet	100 %	100 %	

<sup>†</sup> Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

## Moyennes en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%										
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
2008	397		452		1089		112		112		12.4	
2009	468		445		1148		115		115		13.5	
2010	651		522		1240		113		114		13.4	
2011	667		429		1143		117		118		13.1	
2012	446		405		1054		97.5		98.1		11.8	
2013	1126		459		2326		124		124		15.5	

## Moyennes en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤ 25	-	≤ 90	-	≤ 10	-	≤ 20	-	-	-
2008	7	98	3	99	45	96	4	95	5,1	96	9,4	48
2009	3.45	99	3	99	37.40	97	5	96	6.27	95	5.08	62
2010	13	99	3	99	53	97	5.1	96	6.5	95	8.11	62
2011	2	99	3	99	24	96,50	1,8	96	3,1	95	3,25	55
2012	4.33	99	3.16	99	35	97	5.09	95	6.23	93	4.89	55
2013	7.6	99	4.25	99	67.2	97	4.07	96	6.1	95	6.4	58

		2009	2010	2011	2012	2013
Volume traité	m <sup>3</sup> /an	232017	239981	236291	<b>208 878</b>	<b>208299</b>
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m <sup>3</sup> /an	0	0	0	90.91 TMS	104.06 TMS
Volume assaini (distribué)	m <sup>3</sup> /an	<b>201066</b>	<b>215588</b>	<b>201308</b>	0	0
Boues produites	TMS	129 TMS	107.6 TMS	95 TMS	0	0
Boues incinérées	TMS	0	0	0	6	5
Cendres produites	TMS	0	0	0	28.6	76.7
Refus de dégrillage	T humide	6	6	6	nc	nc
Sables	T humide	17.7	16.9	19,3	<b>208 878</b>	<b>208299</b>
Matières de vidange	T	49.32	27	nc	90.91 TMS	104.06 TMS

### 3.7.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

Le délégataire provisionne de l'argent chaque année pour le renouvellement du matériel nécessaire au fonctionnement du service. Cette somme est définie en début de contrat.

Le montant global de la provision est de 26 000 € HT (valeur 01/12/2004).

Les interventions réalisées en 2013 sont les suivants :

#### a) Entretien des équipements

- Remplacement du surpresseur N°1

- Maintenance de la supervision par le service 2IT
- Contrôle des détecteurs de gaz fixes
- Audit foudre effectué par l'APAVE
- Maintenance de la douche de sécurité
- Travaux du génie civil du bassin d'aération
- Changement des soupapes S1 et S2 des supresseurs
- Contrôle APAVE et regonflage du ballon de surpression de l'eau industrielle
- Audit interne 14001
- Revue de direction
- Intervention BADT Levage pour entretien et contrôle pont roulant
- Bilan 24h00 de la police de l'eau
- Contrôle réglementaire des portes sectionnelles et de la ventilation
- Remplacement des blocs autonomes d'éclairage de sécurité
- Audit LRQA 14001
- Contrôle en charge des équipements de levage
- Visite du SATESE
- Contrôle du disconnecteur
- Débouchage de la communication entre le dégraisseur et la bassin d'aération
- Vidange du dessableur déshuileur
- Remplacement du démarreur sur le surpresseur N°1

#### **b) Postes de relèvements**

- Suite à la tempête du 26/07/2013, défaut d'alimentation EDF des PR.
- Pompage par camion hydrocureur
- Prélèvement H2S sur les PR

#### **c) entretien du réseau**

- 2 campagnes de dératisation
- Curage : 5040 ml
- Passage Caméra : 1310 ml

#### **d) Travaux de renouvellement**

- Soupape du surpresseur limiteur de charge du pont roulant
- Pompe N°2 du poste des Flaquières
- Remplacement des barres antichute et des trappes d'accès du PR de la STEP
- Remplacement de la pompe lavage acide de la désodorisation
- Remplacement du compresseur à sable
- Remplacement du moteur N°1 de la ventilation
- Remplacement de l'adoucisseur de la désodorisation

## 3-8 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD - DUCLAIR

### 3.8.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de DUCLAIR sont acheminées et traitées sur 2 stations d'épuration :

- station d'épuration de DUCLAIR
- Station d'épuration Bord de Seine

#### 3.8.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Duclair

<i>Linéaire du réseau</i>	21,8 km
dont réseau EU séparatif	5,8 km
dont réseau EU unitaire	12,5 km
dont réseau EP	3,5 km
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	8 Postes de refoulement
Bassins de régulation des eaux pluviales	0
Déversoirs d'Orage	6
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	1 442	1 457	1 459	1 479	1 525
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	3 043	3 040	3 044	3 054	3 063

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

### 3.8.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Duclair

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	30/120	30/120	30/120	30/120	30/120	
Taux de desserte	P201.1	86.35%	87.25 %	87.37%	88.56%	91.32%	
Taux de réclamations	P258.1	Info non disponible	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Taux de débordement	P251.1	Info non disponible	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	30/100	30/100	/100	30/100	15/120	Evolution du barème suite à arrêté du 2 décembre 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	10.42	10.42	10.42	0	0	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0	0	0	0	0	

## 3.8.2. Système de traitement

### 3.8.2.1 – Descriptif du système de traitement de Duclair

Station d'épuration	Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
Duclair	1991	4 000	Boues activées	Austreberthe	15/04/1991	Délégation service public à Véolia Eau
Bord de Seine	NC	200	Boues activées	Seine	NC	Délégation service public à Véolia Eau

### 3.8.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Duclair

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	32.8 TMS	13.2 TMS	43.9 TMS	38.9 TMS	40.8 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100 %	100 %	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	100%	100%	88%	100%	100%

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

### Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
2010	545	379	948	136	136	15
2011	461	348	902	78	79	12
2012	274	241	597	82	83	8
2013	436	238	682	79	79	11

### Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30		≤ 30		≤ 90		40					
2010	8.9	98	4.3	99	34.5	96	6.8	94	8.1	92	3	78
2011	8.3	98	3.5	99	29.8	97	6.6	91	9.9	87	2.9	75
2012	3.1	98.85	1.7	99.3	24.2	95.85	4.8	94.01	6.3	92.13	2.2	73.19
2013	2.9	99.3	1.5	99.4	22.7	96.7	3.4	95.7	6.7	91.6	2.9	72.9

		2010	2011	2012	2013
Volume annuel en entrée	m <sup>3</sup> /an	153 473	145 078	124 497	133 372
Volume annuel en sortie	m <sup>3</sup> /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Boues produites <sup>2</sup>	TMS	1 276.70	1 419.70	1 414.07	1397.94
Boues incinérées	TMS	13.2 TMS	43.9 TMS	38.9 TMS	40.8 TMS
Cendres produites	TMS				
Refus de dégrillage	T humide	0.5			2.5
Sables	T humide	23.1	20.0	15.1	21.8
Matières de vidange	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### 3.8.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
DUCLAIR	Route du Moulin	Renouvellement Pompe 1 PR121
DUCLAIR	Rue Ronenberg	Renouvellement Pompes 1 et 2 PR Natero
DUCLAIR	Rue Ronenberg	PR Natero – travaux de métallerie
DUCLAIR	Diverses rues	Scellement de 5 boîtes de branchement
DUCLAIR	Diverses rues	36 remises en état de tampons

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Déshydratation boues	Renouvellement de la pompe Dosatron

## 3-9 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD – SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

### 3.9.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE ET DE QUEVILLON sont acheminées et traitées sur la station d'épuration de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE.

#### 3.9.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Saint Martin de Boscherville

<i>Linéaire du réseau</i> dont réseau EU séparatif dont réseau EU unitaire dont réseau EP	23,7 km 16,4 km 0 km 7,3 km
<i>Patrimoine</i> Ouvrages de refoulement	8 Postes de refoulement
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	715	719	724	729	732
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	2 138	2 128	2 115	2 107	2087

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

#### 3.9.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Saint Martin de Boscherville

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	20/120	20/120	20/120	20/120	20/120	
Taux de desserte	P201.1	89.4%	89.9%	90.5%	91.13%	91.5%	
Taux de réclamations	P258.1	Info non disponible	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	commentaires
Taux de débordement	P251.1	Info non disponible	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40/100	40/100	40/100	40/100	15/120	Evolution du barème suite à arrêté du 2 décembre 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	0	0	0	0	0	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0	0	0	0	0	

### 3.9.2. Système de traitement

#### 3.9.2.1 – Descriptif du système de traitement de Saint Martin de Boscherville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1980	2 000	Boues activées	Seine	09/06/1979	Délégation service public à Véolia Eau

#### 3.9.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Saint Martin de Boscherville

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	20.4 TMS	16.3 TMS	47 TMS	40.8 TMS	23.7 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100 %	100 %	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	100%	100%	88%	100%	100%

#### Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
<b>2010</b>	205	126	358	37	37	5
<b>2011</b>	443	295	816	109	109	13
<b>2012</b>	380	337	824	109	109	14
<b>2013</b>	416	300	816	91	92	11

#### Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%										
Autorisation	≤ 30		≤ 30		≤ 90		40					

Préfecturale												
<b>2010</b>	9.1	98	4.3	99	36.7	96	7	94	11.1	90	4	77
<b>2011</b>	9.9	98	4.1	99	40.1	95	9.6	91	15.7	86	3.6	72
<b>2012</b>	7.7	97.98	3.9	98.85	39.6	95.22	8.8	91.91	11.4	89.62	4.4	67.97
<b>2013</b>	13.8	96.73	3.3	98.9	39.4	95.2	2.4	97.4	5.3	94.2	4.7	54.4

		2010	2011	2012	2013
<b>Volume annuel en entrée</b>	m <sup>3</sup> /an	Non disponible	88 910	74 854	69 358
<b>Volume annuel en sortie</b>	m <sup>3</sup> /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>Boues produites<sup>3</sup></b>	TMS	16.3	47	40.8	23.7
<b>Boues incinérées</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Cendres produites</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Refus de dégrillage</b>	T humide	1.5	1.3	1.5	2
<b>Sables</b>	T humide	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>Matières de vidange</b>	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### 3.9.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	PR la Cavée	Renouvellement Pompe 1
SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	Diverses rues	8 remises en état de tampons

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

OUVRAGE	OPÉRATION
Aération	Renouvellement de la rampe
Entrée STEP	Rénovation préleveur
Silo à boues	Rénovation agitateur
Entrée STEP	Renouvellement pompe 1
Sortie STEP	Renouvellement préleveur
Aération	Renouvellement agitateur
Aération	Renouvellement de la pompe doseuse

## 3-10 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD – SAINT PAËR – EPINAY SUR DUCLAIR

### 3.10.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT PAËR ET DE SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR sont acheminées et traitées sur la station d'épuration de SAINT PAËR.

Les eaux usées de la commune d'EPINAY SUR DUCLAIR sont acheminées et traitées sur la lagune d'EPINAY SUR DUCLAIR.

#### 3.10.1.1 – Caractéristiques techniques du système de collecte de Saint Paër

Linéaire du réseau dont réseau EU séparatif dont réseau EU unitaire	25,2 km 25,2 km 0 km
Patrimoine Ouvrages de refoulement	8 Postes de refoulement
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	NC	726	734	745	746
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	NC	1920	1941	1970	1973

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

#### 3.10.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte de Saint Paër

Indicateurs	Réf. fiche <sup>†</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	NC	25/120	25/120	25/120	25/120	
Taux de desserte	P201.1	NC	69.1%	69.9%	70.9%	71%	
Taux de réclamations	P258.1	NC	NC	NC	NC	NC	

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	commentaires
Taux de débordement	P251.1	NC	NC	NC	NC	0/1000	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	NC	55/100	55/100	39/100	30/120	Evolution du barème suite à l'arrêté du 2 décembre 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	0	0	0	0	0	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0	0	0	0	0	

### 3.10.2. Système de traitement

#### 3.10.2.1 – Descriptif du système de traitement de Saint Paër

Site	Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
STEP Saint Paër	1991	1000	Boues activées	Austreberthe	18/10/1990	Délégation service public à Eau de Normandie
Lagune d'Épinay	1994	400	Boues activées	Infiltration		

#### 3.10.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Saint Paër

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	NC	18.9 TMS	28.08 TMS	15.2 TMS	18 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	NC	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	NC	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	NC	100%	100 %	100 %	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	NC	100%	100%	100%	100%

Moyenne en entrée de STEP de Saint Paër

	MES Mg/l	DBO5 Mg/l	DCO Mg/l	NTK Mg/l	NGL Mg/l	PT Mg/l
Autorisation Préfectorale						
<b>2010</b>	420	376	967	128	NC	NC
<b>2011</b>	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>2012</b>	359	267	590	106	NC	NC
<b>2013</b>	418	432	1032	139	NC	12.4

## Moyenne en sortie de STEP de Saint Paër

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30		≤ 30		≤ 90		40					
2010	11.2	97.5	4.46	99.8	54.2	94.5	8.26	93.75	NC	NC	NC	NC
2011	NC	NC	NC	NC	NC							
2012	12	96.6	6	98.7	50	91.5	30.8	71.9	NC	NC	NC	NC
2013	19	95.4	6	98.6	71	93.1	22	84.2	NC	NC	5.5	56.5

		2010	2011	2012	2013
<b>Volume annuel en entrée</b>	m <sup>3</sup> /an	56 611	60 472	60 513	62 506
<b>Volume annuel en sortie</b>	m <sup>3</sup> /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>Boues produites<sup>4</sup></b>	TMS	18.9	28.08	15.2	18
<b>Boues incinérées</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Cendres produites</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Refus de dégrillage</b>	T humide	NC	NC	NC	NC
<b>Sables</b>	T humide	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>Matières de vidange</b>	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

## Moyenne en sortie de lagune d'Épinay sur Duclair

	MES	DBO5	DCO
	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale	120	40	120
2010	38	5	49.7
2011	25	4	52
2012	25	8	66
2013	27	6	105

### 3.10.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR	PR Ronceray	Renouvellement électrique

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

Sans objet

## 3-11 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD – HENOUVILLE – SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE

### 3.11.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE sont acheminées et traitées en dehors du territoire de la CREA sur la station d'épuration de Villers Ecalles gérée par le SIAHVA.

Les eaux usées de la commune d'HENOUVILLE sont acheminées et traitées sur la station d'épuration d'HENOUVILLE.

#### 3.11.1.1 – Caractéristiques techniques des systèmes de collecte

##### Saint Pierre de Varengeville

<i>Linéaire du réseau</i>	19,8 km
dont réseau EU séparatif	16,8 km
dont réseau EU unitaire	0 km
dont réseau EP	3 km
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	7 Postes de refoulement
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	735	801	833	835
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	2 279	2 289	2 283	2266

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

##### Hénouville

<i>Linéaire du réseau</i>	11,1 km
dont réseau EU séparatif	8,1 km
dont réseau EU unitaire	0 km
dont réseau EP	3 km
<i>Patrimoine</i>	
Ouvrages de refoulement	2 Postes de refoulement
Nombre d'industriels identifiés relevant d'une autorisation de déversement	Aucun

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0
Nombre d'abonnements au service	368	370	371	371
Estimation du Nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées <sup>(1)</sup> (Réf. fiche* D201.0)	1 273	1 281	1 275	1267

<sup>(1)</sup> L'estimation du Nombre d'habitants desservis est calculée à partir de la population totale légale INSEE de l'année N-2 (en vigueur au 01/01/N+1) et des données issues des études de zonage d'assainissement le cas échéant.

### 3.11.1.2 – Indicateurs de performance des systèmes de collecte

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013	commentaires
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	20/120	20/120	20/120	20/120	
Taux de desserte Saint Pierre de Varengville	P201.1	81.7%	89.0%	92.6%	92.8%	
Taux de desserte Hénouville	P201.1	94.1%	94.6%	94.9%	94.9%	
Taux de réclamations	P258.1	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Taux de débordement	P251.1	0/1000	0/1000	0/1000	0/1000	
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	50/100	50/100	50/100	25/120	Evolution du barème suite à l'arrêté du 2 décembre 2013
Nombre de points noirs /100km de réseau	P252.2	0	0	0	0	
Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte EU	P253.2	0	0	0	0	

## 3.11.2. Système de traitement

### 3.11.2.1 – Descriptif du système de traitement d'Hénouville

Année de construction	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1997	1 200	Boues activées	Seine	05/09/1996	Marché de prestation de service avec STGS

### 3.11.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement d'Hénouville

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de la STEP	D203.0	6 TMS	13.1 TMS	12.8 TMS	9 TMS
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

\* Les définitions des indicateurs de performance, selon le décret n°2007-675 du 2 mai 2007, sont données au niveau du chapitre « Glossaire ».

Indicateurs	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100 %	100 %	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	50%	50%	100%	100%

### Moyenne en entrée de STEP

	MES	DBO5	DCO	NTK	NGL	PT
	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l	Mg/l
Autorisation Préfectorale						
<b>2010</b>	309	268	756	115	116	12
<b>2011</b>	566	469	1378	165	165	18
<b>2012</b>	306	231	612	94	94	11
<b>2013</b>	560	254	937	137	137.4	16.05

### Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%										
Autorisation Préfectorale	≤ 30		≤ 30		≤ 90		10		20			
<b>2010</b>	9.7	96.9%	4.0	98.5%	36.8	95.1%	16.4	85.8%	17.4	85.0%	5.0	59.0%
<b>2011</b>	15.0	97.4%	5.2	98.9%	38.3	97.2%	7.9	95.2%	18.9	88.5%	7.6	58.2%
<b>2012</b>	6.5	97.9%	2.3	99.0%	26.5	95.7%	2.3	97.6%	23.4	75.2%	7.1	33.9%
<b>2013</b>	6.8	98.6%	6.15	97.6%	52.5	94.6%	2.2	98.4%	4.66	96.5%	6.29	56.2%

		2010	2011	2012	2013
<b>Volume annuel en entrée</b>	m <sup>3</sup> /an	44 931	52 104	44 103	42 393
<b>Volume annuel en sortie</b>	m <sup>3</sup> /an	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>Boues produites<sup>5</sup></b>	TMS	6	13.1	12.8	9
<b>Boues incinérées</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Cendres produites</b>	TMS	0	0	0	0
<b>Refus de dégrillage</b>	T humide	1.2	0.7	Sans objet	Sans objet
<b>Sables</b>	T humide	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
<b>Matières de vidange</b>	T	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### 3.11.3. Bilan des travaux de renouvellement réalisés

#### ☞ RÉSEAU

Sans objet

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

Sans objet

## 3-12 SYSTEME D'ASSAINISSEMENT – PPD –BARDOUVILLE-ANNEVILLE-AMBOURVILLE

### 3.12.1. Système de collecte

Les eaux usées de la commune de BARDOUVILLE sont acheminées et traitées sur une lagune aérée située dans son territoire à proximité de la seine.

Les eaux usées des communes d'Anneville-Ambourville et Berville en partie sont traitées à la Station d'épuration d'Anneville-Ambourville.

#### 3.12.1.1 – Caractéristiques techniques des systèmes de collecte

##### Données cumulées

<i>Linéaire du réseau</i>	12,7 km				
dont réseau EU séparatif	10,86 km				
dont réseau refoulement	1.8 km				
dont réseau EP	NC				
<i>Patrimoine</i>					
Postes de refoulement	4				
Nombre d'industriels identifiés	Pas d'industriel identifié				
	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0
Nombre d'abonnements		545	545	546	547
Nombre d'habitants desservis		nc	318	326	333

#### 3.12.1.2 – Indicateurs de performance du système de collecte

Objet	Réf. fiche <sup>†</sup>	Valeur 2009	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Conformité de la collecte des effluents	P203.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel	P255.3	80	80	80	80	80
Taux de desserte	P201.1	NC	NC	NC	NC	NC
Taux de débordement	P251.1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taux de réclamations	P258.1	1.89/1000	0/1000	0/1000	4.00/1000	3.00/1000
Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux	P202.2	40	40	40	40	40

## 3.12.2. Système de traitement

### 3.12.2.1 – Descriptif du système de traitement de Bardouville & Anneville-Ambourville



Année de construction /commune	Capacité (en eH)	Type de traitement	Point de rejet (milieu)	Autorisation de rejet (date et durée)	Type exploitation
1987/Bardouville	5000	Lagune	Seine	oui	Marché de gérance
1992/Anneville-Ambourville	1200	Boues activées	Seine	oui	Marché de gérance

### 3.12.2.2 – Indicateurs de performance du système de traitement de Bardouville et Anneville Ambourville

#### Bardouville ( Lagune Aérée)

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### Moyenne en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%										
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2010</b>	312		304		636		110		109.7		10	
<b>2011</b>	188		384		814.6		125		125.3		12.15	
<b>2012</b>	2696		998		2696		179		180		22.44	
<b>2013</b>	222,2		355,0		757,9		121,9		122,2		11,4	

### Moyenne en sortie de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2010</b>	97	31	76	75	242	62	73	34	73.5	33	10	0
<b>2011</b>	162	14	92.2	76	391	52	71.3	43	72.7	42	9.6	21
<b>2012</b>	140	61.45	59	94.09	354		69	61.4	69.4	61.3	9.2	58.18
<b>2013</b>	120	<b>46</b>	60,7	82,9	<b>241</b>	<b>68,2</b>	65,7	46,1	<b>66</b>	46	<b>8,7</b>	23,7

		2009	2010	2011	2012	2013
Volume traité	m <sup>3</sup> /an				15372	
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m <sup>3</sup> /an	-	-	-	-	-
Boues produites	TMS		2.4		2	
Boues incinérées	TMS	nc	nc	nc	nc	nc
Cendres produites	TMS	-	nc	nc	nc	nc
Refus de dégrillage	T humide	-	nc	nc	nc	nc
Sables	T humide	Non disponible				
Matières de vidange	T	Sans objet				

### Anneville-Ambourville

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Quantité de boues issues de STEP	D203.0	12.7 TMS		5.3	
Conformité des équipements d'épuration	P204.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Conformité des performances des ouvrages d'épuration	P205.3	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
Taux de boues évacuées	P206.3	100%	100%	100%	100%
Conformité STEP/acte individuel	P254.3	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

### Moyenne en entrée de STEP

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2010</b>	430,0		300,0		920,0		175,0		136,7		16,2	
<b>2011</b>	510,0		600,0		1083,3		163,3		132,5		14,8	
<b>2012</b>	72.8		27.7		161.7		168		168		19.1	
<b>2013</b>	212,0		253,8		592,6		98,2		98,9		10,5	

### Moyenne en sortie de STEP (concentrations annuelles)

	MES		DBO5		DCO		NTK		NGL		PT	
	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%	Mg/l	%
Autorisation Préfectorale	≤ 30	-	≤30	-	≤ 90	-	≤ 40	-	-	-	-	-
<b>2010</b>	4,3	99	3	99	27,6	97	3,5	98	4,1	97	4,7	71
<b>2011</b>	10,2	98	6	99	32,5	97	4,9	97	5,3	96	3,7	75
<b>2012</b>	36.4	50	11.1	60	64.7	60	7.4	95.6	7.6	95.50	5.7	70.3
<b>2013</b>	5.3	<b>97.5</b>	6.6	97.4	<b>40.3</b>	<b>93.2</b>	5.5	94.4	<b>8.7</b>	91.2	<b>5.7</b>	45.9

		2009	2010	2011	2012	2013
Volume traité	m <sup>3</sup> /an	51 212	52 697	54 412	56 505	53 423
Volume assaini (rejet EUND facturé en direct)	m <sup>3</sup> /an	-	-	-	-	-
Boues produites	TMS		12.7	15.4	5.3	7.2
Boues incinérées	TMS	nc	nc	nc	nc	nc
Cendres produites	TMS	nc	nc	nc	nc	nc
Refus de dégrillage	T humide	nc	nc	nc	nc	nc
Sables	T humide	Non disponible				
Matières de vidange	T	Sans objet				

### 3.12.2 Bilan des travaux de renouvellement réalisés

#### ☞ RÉSEAU

COMMUNE	ADRESSE	OPERATION
Bardouville	PR Cachins	Réalisation d'un poste de refoulement

#### ☞ STATION D'ÉPURATION

COMMUNE	OUVRAGE	OPÉRATION
Anneville Ambourville	Traitement	Mise en service d'une nouvelle filière de traitement des boues

## 4 - TRAVAUX



### 4.1 BILAN DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT 2013

#### 4.1.1. Direction de l'Assainissement

##### *Données générales*

19 opérations de travaux ont été réalisées en 2013 :

Parmi l'ensemble des chantiers réalisés en 2013, on notera :

##### Lutte contre les inondations

###### *En milieu urbain :*

Création d'ouvrages de régulation :

- GRAND-QUEVILLY – Parc des expositions - chemin de la Poudrière : construction d'un bassin à ciel ouvert de 500m<sup>3</sup>
- GRAND-QUEVILLY – Rue de la Mare : aménagement d'un fossé béton stockant 500 m<sup>3</sup>

Renforcements capacitaires des réseaux reprenant des eaux pluviales :

- GRAND QUEVILLY – Clémenceau
- SAINT ETIENNE DU ROUVRAY – rues Blanqui, Barbès, Corneille

###### *En milieu rural :*

Création d'ouvrages de régulation :

- SAINT JACQUES SUR DARNETAL – Bellevue : 6000 m<sup>3</sup>



SAINT JACQUES SUR DARNETAL – Bellevue

- RONCHEROLLES SUR LE VIVIER – Robinette : 800 m<sup>3</sup>

## **Lutte contre la pollution (SDA)**

- MONT SAINT AIGNAN – Broglie – Fac de Sciences : construction d'un bassin enterré sous le parking de la faculté d'un volume de régulation de 1700 m3 et ouvrages connexes sur les réseaux



MONT SAINT AIGNAN – Broglie

## **Réhabilitation des réseaux**

Plus de 1800ml de réseaux réhabilités à DEVILLE LES ROUEN – Route du Havre, MONTMAIN – rue des Cotes, SAINT ETIENNE DU ROUVRAY – av. des Coquelicots, NOTRE DAME DE BONDEVILLE – Rue de la Fontaine.

### ***Montant total du programme prévisionnel de travaux 2013***

€ H.T. répartis comme suit :

- **6 145 000 € H.T. pour le service Travaux Neufs Réseaux – Bassins**
  - 800 000 H.T. de travaux d'extension de réseaux
  - 1 275 000 € H.T. d'ouvrages de régulation
  - 1 740 000 HT de renouvellements de réseaux
  - 2 330 000 HT pour le redimensionnement et ou renforcement capacitaire
- **3 477 000 € H.T. sont dédiés à des travaux sur les stations d'épuration** et des travaux de renouvellement sur le réseau non gérés par le service travaux neufs.

Le programme annuel de travaux a été adopté par le Conseil Communautaire le 04 février 2013.

## BILAN DES NOUVEAUX OUVRAGES :

### ✓ Canalisations :

N° opération	COMMUNE	ADRESSE	OPÉRATION	TYPE DE RÉSEAU / LINÉAIRE
-	RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	Rue des 3 Fermes	Extension du réseau pluvial	EP : 340ml
12C	DÉVILLE LES ROUEN	Rue Gambetta	Extension du réseau pluvial	EP : 327ml
10I	SAINTE JACQUES SUR DARNÉTAL	Bellevue	Création réseau pluvial dans le cadre de la construction du bassin eaux pluviales	EP : 36ml
28G	RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	Robinette	Création réseau pluvial dans le cadre de la construction du bassin eaux pluviales	EP : 22ml
-	MALAUNAY	Rue Audière	Création réseau pluvial dans le cadre de la construction du bassin eaux pluviales	EP : 70ml
12L	MONT SAINT AIGNAN	Broglie	Création réseau pluvial dans le cadre de la construction du bassin enterré	UN : 159ml
-	SAINTE JACQUES SUR DARNÉTAL	Sente de l'Église	Extension du réseau pluvial	EP : 179ml
-	BELBEUF	Rue des Guards	Extension du réseau pluvial	EP : 151ml

TOTAL : 1284 ml	
-Eaux pluviales (EP)	1125 ml
-Eaux usées (EU)	0ml
-Eaux unitaires (UN)	159 ml

### ✓ Ouvrages de régulation, bassins :

N° opération	Commune	N° ouvrage	Adresse	Type d'ouvrage réalisé	Volume (en m <sup>3</sup> )
10I	SAINTE – JACQUES – SUR – DARNÉTAL	BR198	Bellevue	bassin eaux pluviales	6 000
28G	RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	BR194	Robinette	bassin eaux pluviales	800
-	MALAUNAY	BR195	Rue Audière	bassin eaux pluviales	280
12L	MONT - SAINT - AIGNAN	En cours	Bd de Broglie	Bassin enterré unitaire	1 700
12E	GRAND QUEVILLY	BR101	Foire Expo – Chemin de la Poudrière	bassin eaux pluviales	500
12G	GRAND QUEVILLY	En cours	Rue de la Mare	bassin eaux pluviales	500

TOTAL : 9780 m3	
-Eaux pluviales (EP)	8080 m3
-Eaux unitaires (UN)	1700 m3

### ✓ Poste de refoulement :

N° opération	Commune	Adresse	Type de réseau
-	MALAUNAY	Rue Audière	EP

## **BILAN DES RESEAUX RENOUVELES ou REMPLACES :**

<b>N° opération</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>OPERATION</b>	<b>TYPE DE RÉSEAU / LINÉAIRE</b>
-	NOTRE DAME DE BONDEVILLE	Rue de la Fontaine	Réhabilitation du réseau pluvial	EP : 123ml
-	CANTELEU	Rue Poutrel	Réhabilitation du réseau pluvial	EP : 118,5ml
13I	DEVILLE LES ROUEN	Rue Duflo	Réhabilitation du réseau pluvial	EP : 250ml
-	SAINT - ETIENNE - DU - ROUVRAY	Rue des Coquelicots	Réhabilitation du réseau d'eaux usées	EU : 70ml
-	RONCHEROLLES SUR LE VIVIER	Rue des 3 fermes	Réhabilitation du réseau d'eaux usées	EU : 330ml
11D	DEVILLE LES ROUEN / ROUEN	Route du Havre	Réhabilitation du réseau d'eaux usées	EU : 412ml
12B	MONTMAIN	Rue des Cotes	Réhabilitation du réseau d'eaux usées	EU : 580ml

	<b>TOTAL : 1883,5 ml</b>
-Eaux pluviales (EP)	491,5ml
-Eaux usées (EU)	1392ml

## **AUTRES OPERATIONS:**

<b>N° opération</b>	<b>COMMUNE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>OPERATION</b>	<b>TYPE DE RÉSEAU / LINÉAIRE</b>
11L	SAINT ETIENNE DU ROUVRAY	Rues Blanqui, Barbès et Corneille	Renforcement capacitaire du réseau unitaire	UN : 536ml
12K	MALAUNAY	Route de Dieppe	Reprise du réseau pluvial	EP : 104ml
11F	GRAND QUEVILLY	Rues Clémenceau, Corroy et Einstein	Renforcement capacitaire du réseau unitaire	UN : 641ml
12E	GRAND QUEVILLY	Foire Expo – Chemin de la Poudrière	Renforcement capacitaire du réseau pluvial dans le cadre de la construction du bassin pluvial	EP : 254ml
12G	GRAND QUEVILLY	Rue de la Mare	Reprise du réseau pluvial dans le cadre de la construction du bassin pluvial	EP : 441ml

## **4.1.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf**

<b>COMMUNE</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>TRAVAUX</b>	<b>MONTANT</b>
Freneuse	Rue de la Côte aux Blancs	235 ml d'extension de réseau EU	350 000 €
Sotteville sous le Val	Rue du Village LD des Bocquets	900 ml d'extension de réseau EU	125 000 €

### 4.1.3. Pôle de Proximité de Duclair

◆ Extension du réseau d'assainissement des eaux usées

COMMUNE	ADRESSE	TRAVAUX	MONTANT
BARDOUVILLE	Rue des Ecoles et chemin de la Ligne des Hêtres	Extension 680 ml de réseau diamètre 200 Création d'un poste de refoulement Création de 25 branchements	290 000.00 € HT

◆ Travaux sur ouvrages de traitement

COMMUNE	TRAVAUX	MONTANT
ANNEVILLE AMBOURVILLE	Création d'un silo à boue de 500m3 avec table d'égouttage Création d'un local technique et d'égouttage des boues - Amélioration de la filière eau (mise en place d'un agitateur dans le bassin d'aération, création d'un silo à graisse de 6m3...) <i>Mise en service des équipements en octobre 2012, période d'observation en cours.</i>	585 000.00 € HT

### 4.1.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Commune de le Trait : renforcement de réseau rue de la Plage : (135 000 € HT)



## 4.2 PREVISION DE TRAVAUX 2014

### 4.2.1. Direction de l'Assainissement

Pour l'année 2014, le programme de travaux adopté par le conseil Communautaire du 10 février 2014 :

ANNEXE

#### PROGRAMME D'ETUDES ET DE TRAVAUX REGIE ASSAINISSEMENT 2014

##### I - EXTENSION, REHABILITATION ET RENFORCEMENT DES RESEAUX EAUX USEES, PLUVIALES OU UNITAIRES

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
I-I	Darnétal	Rue Louis Pasteur	Réhabilitation des réseaux EU et EP	480 000,00
I-II	Déville lès Rouen	Rue du Grand Aulnay	Redimensionnement du réseau EP	100 000,00
I-III	Maromme	Rue des Martyrs	Réhabilitation du réseau EU et remplacement du réseau EP	340 000,00
I-IV	Oissel	Avenue du Général De Gaulle	Création du réseau EP	200 000,00
I-V	Petit-Quevilly	Bd du Gord et Rue Ancienne Mare	Redimensionnement du réseau EU et création d'une surverse	1 106 679,00
I-VI	Rouen	Rue des Petites Eaux du Robec	Réhabilitation du réseau EU et création d'un poste de refoulement	200 000,00
I-VII	Rouen	Pont Mathilde	Réfection et remise à niveau de 2 cheminées d'équilibre	80 000,00
I-VIII	Saint-Etienne-du Rouvray	Rue du Vexin	Renforcement du réseau unitaire	450 000,00
I-IX	Caudebec les Elbeuf	Rue de la République	Renouvellement de réseaux	700 000,00
I-X	Le Trait	rue du Mascaret et rue de la Plage	Travaux sur réseaux	150 000,00
X	Saint Paër	RD86 et hameau du Paulu	Suppression de la STEP de Saint Paër et raccordement des effluents le réseau du Paulu avec extension du réseau et création d'un poste de refoulement	565 000,00
X-I	Saint Pierre de Varengeville	Le Bout de la Ville	Extension du réseau d'eaux usées	260 000,00

4 631 679,00 €

##### II - REALISATION DES OUVRAGES DE REGULATION DES EAUX PLUVIALES OU UNITAIRE - BASSINS

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
II-I	Rouen	Bd Gambetta	Création d'un bassin enterré en génie civil	2 500 000,00
II-II	Cléon	Avenue Docteur Viller	aménagement pluvial	300 000,00
II-III	PPE	BV de l'Oison	aménagement bassin versant de l'Oison	40 000,00
II-IV	Yainville		création d'un bassin de rétention	200 000,00

3 040 000,00 €

##### III - STEP EMERAUDE

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
III-I			Maîtrise d'œuvre Extension de la station	500 000,00
III-II			Acquisition foncière	2 500 000,00

3 000 000,00

#### IV - PRESTATIONS DIVERSES

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
IV-I			Création de surverses sur 29 Bassins de Rétention	500 000,00
IV-II			Prestations de dératization	105 000,00
IV-III			Fourniture, avec ou sans pose, d'armoires électriques de commande complète et modification de programmes sur automates	129 000,00
IV-IV			Réalisation de diagnostics initiaux et contrôle de bon fonctionnement des dispositifs d'ANC	65 000,00
IV-V			Contrôle à réception des réseaux d'assainissement	50 000,00
IV-VI			Inspection vidéo des réseaux d'assainissement existants et réhabilitations ponctuelles	130 000,00
IV-VII			Entretien courant des rivières et aménagement en génie végétal	65 000,00
IV-VIII			Entretien, réparation et fournitures des équipements assainissement sur hydrocureurs	440 000,00
IV-IX	Pole de Proximité d'Elbeuf	Système d'Assainissement du PPE	Mise en place de l'autosurveillance des réseaux	200 000,00
IV-X	Le Trait		Contrôle et mise en conformité réseau asst le Trait	60 000,00
IV-XI	Yainville		Equipement by-pass déversoir d'orage Step Yainville	15 000,00
IV-XII	Duclair	Pour information, il reste environ 1200 installations à contrôler X 65 € (marché VEOLIA) = 78 000 €	Réalisation de diagnostics initiaux et contrôle de bon fonctionnement des dispositifs d'ANC (budget 2014)	45 000,00

**1 804 000,00 €**

#### VI - ETUDES

	Communes	Lieu	Travaux	Montant en € HT prévu
VI-I		Plateau Est de l'agglomération de Rouen	Schéma Directeur et pluvial	100 000,00
VI-II			Etudes géotechniques	40 000,00
VI-III	Rouen	Quai de France et Boulevard du Midi	Renforcement du réseau	250 000,00
VI-IV	Caudebec les Elbeuf		étude d'aménagement pluvial	20 000,00
VI-V	Duclair		Etude de schéma directeur	50 000,00
VI-VI	Le Trait	STEP	Etudes traitement phosphore	30 000,00

**490 000,00 €**

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 965 679,00 €</b>
----------------------	------------------------

#### 4.2.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

COMMUNE	LIEU	TRAVAUX	MONTANT
Caudebec les Elbeuf	Rue de la République	Réhabilitation de 500 ml de réseau EU	600 000 € HT
Système d'Assainissement du PPE	Intégralité des réseaux	Mise en œuvre de l'autosurveillance des réseaux	200 000 € HT

#### 4.2.3. Pôle de Proximité de Duclair

COMMUNE	LIEU	TRAVAUX	MONTANT
SAINTE MARGUERITE SUR DUCLAIR	Le Hamel	Collecteur EU diamètre 200 sur	400 000.00 € HT
DUCLAIR	Rue Pavée – place du Général de Gaulle	Mise en séparatif du réseau unitaire et suppression d'un rejet direct en Seine Création de 430ml de réseau EU en Ø200 et 90ml de réseau EP en Ø500	230 000.00 € HT
SAINTE PAËR	RD 86	Raccordement des effluents de Saint Paër sur la STEP de Villers Ecalles et suppression de la STEP 1 500ml de réseau d'assainissement en Ø200	500 000.00 € HT

#### 4.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Pour l'année 2014, le programme de travaux projeté :

##### Commune de Le Trait

- Réhabilitation de réseau rue Mascaret – Chemin des Candoux
- Extension de réseau rue Parmentier (report 2013)
- Réparation génie civil de la STEP (Clarificateur et Canal de Comptage)

##### Commune de Yainville

- Etude technico-économique des réseaux et devenir de la STEP ( report 2013)

## 5 - INDICATEURS FINANCIERS

Référence des délibérations fixant les tarifs 2013 de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés de la CREA:

DATE DE LA DELIBERATION	N°	OBJET
Conseil du 14/12/2012	C 120637	Eau et Assainissement tarifs 2013 : - Redevance d'assainissement collectif - Redevance d'investissement - Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif "domestiques" et "assimilés domestiques" - Redevance d'assainissement non collectif
Conseil du 14/12/2012	C 120636	Step Emeraude et de Saint Aubin Les Elbeuf - Tarifs applicables au 1 <sup>er</sup> janvier 2013 : - Apports de boues pâteuses ou liquides - Apports de matières de vidange - Apports de sables de curage - Analyses - Vente de sables roulés issus de l'UTS
Conseil du 14/12/2012	C 120635	Assainissement - Bordereau de prix d'intervention 2013
Conseil du 13/12/2001	4	Autorisation de rejets d'effluents non domestiques - Pénalités.

**Présentation d'une facture d'assainissement (Indicateur [D204.0]) :**  
Cf. note liminaire.

**MONTANT DES RECETTES EN € HT :**

	Réalisé 2013
Redevance assainissement	22 640 192
PFAC	2 574 663
Contribution pluviale des communes	3 818 009
Prime pour épuration et AQUEX	3 616 807 Dont 5.9 M€ red modernisation
Autres recettes	8 230 189
	<b>26 342 857,77</b>

## DUREE D'EXTINCTION DE LA DETTE (INDICATEUR [P256.2])

	2010	2011	2012	2013
durée d'extinction de la dette en Année	2,32	2,51	1,80	1,71

## TAUX D'IMPAYES N-1 (INDICATEUR [P257.0])

Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

	2010	2011	2012	2013
Taux d'impayés en %	2,95	3,16	1,69	NR

## MONTANT DES ABANDONS DE CREANCE :

La CREA a signé une convention avec le Département de la Seine Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2013 s'élèvent à 40 000 euros. Ce Fonds est directement géré par le Département.

## FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### Montant financiers :

	2013
Montant des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	11 724 790,93 €
Montant des subventions accordées pour ces travaux	893 046,94 €

## MONTANT DE LA DETTE DU SERVICE

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	2013
En cours de la dette au 31 décembre	17 805 986 €
Montant remboursé durant l'exercice	2 195 606 €
❖ dont en capital	1 937 579 €
❖ dont en intérêts	258 027 €

## AMORTISSEMENTS

La collectivité a réalisé des amortissements dont le montant s'élève à :

	2010	2011	2012	2013
Amortissements	8 815 067€	9 189 137€	9 641 756,66€	9 763 681,22€

## **CHAPITRE 2**

### **ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

# 1 – ORGANISATION DU SPANC



## 1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI A L'ECHELLE DE LA CREA

Le service est géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) :  
Nom de l'EPCI : Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (la CREA)

## 1.2 STRUCTURES ET ORGANISATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### 1.2.1. Direction de l'assainissement

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2005. Les missions de ce service sont réparties ainsi entre l'exploitation et les travaux neufs :

#### LE CONTROLE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIFS EXISTANTS (DIRECTION ADJOINTE EXPLOITATION)

**Ce service comprend 1 responsable et 1 agent chargés :**

✓ D'instruire des demandes de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs, de réaliser le contrôle des installations et de la facturation des redevances d'assainissement non collectif.

#### LE SERVICE TRAVAUX NEUFS, ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (DIRECTION ADJOINTE TRAVAUX NEUFS)

**Ce service comprend 1 responsable et 1 agent chargés de :**

✓ L'instruction, du suivi et du contrôle des demandes d'installations individuelles d'assainissement (installations neuves).

### 1.2.2. Pôle de Proximité d'Elbeuf

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne les dix communes du Pôle de Proximité d'Elbeuf depuis le 1er janvier 2010.

Le service assainissement du Pôle de Proximité d'Elbeuf intègre ainsi un service composé d'un Directeur Adjoint et d'un chargé de projet qui procède à :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- ✓ Le contrôle des installations existantes,
- ✓ La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

### 1.2.3. Pôle de Proximité de Duclair

Le service assainissement non collectif est composé de la même équipe chargée des services de l'eau et de l'assainissement collectif, qui procède en régie ou dans le cadre du suivi de contrat d'affermage à :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- ✓ Le contrôle des installations existantes,
- ✓ La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

### 1.2.4. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif concerne les deux communes du Pôle de Proximité Le Trait Yainville depuis le 1er janvier 2010.

Le service assainissement non collectif est composé d'un chargé d'opération qui procède :

- ✓ L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- ✓ Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- ✓ Le contrôle des installations existantes,
- ✓ La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

## 1-3 MODE DE GESTION DU SERVICE

Il est géré directement par la collectivité ou dans le cadre de DSP.

Les contrats de délégation de service public en cours figurent dans le tableau ci-dessous :

Type	Structure	Périmètre	Date d'expiration	Exploitant
Affermage	PPTY	Le TRAIT	1/07/2017	LYONNAISE DES EAUX
Affermage	PPD	EX SIAEPA DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE	30/06/2019	VEOLIA

## 2 – SPANC EN REGIE

### 2.1 INDICATEURS DE PERFORMANCE

#### 2.1.1. Territoire de la CREA

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2013
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301.0	11 357
Indice de mise en œuvre de l'ANC sur un total de 140 points	D302.0	80
Taux de conformité <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P301.3	88 %

#### 2.1.2. Direction de l'Assainissement

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301.0	3 494	3 468	3 453	3 440
Indice de mise en œuvre de l'ANC sur un total de 140 points	D302.0	80	80	80	80
Taux de conformité <i>(Indicateur modifié à compter de l'exercice 2013 par l'arrêté du 02/12/13)</i>	P301.3	91 %	87 %	91 %	84 %

#### 2.1.3. Pôle de Proximité d'Elbeuf

Objet	Réf. fiche <sup>+</sup>	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301	1356	1356	1356	1356
Indice de mise en œuvre de l'ANC	D302	80/140	110/140	110/140	120/140
Taux de conformité	D301.3	-	39 %(*)	32 %	83%

(\*) Valeur modifiée car en 2011 avait été reporté par erreur le taux de non conformités.

#### 2.1.4. Pôle de Proximité de Duclair

En 2013 le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensées est de le 2508. 1130 diagnostics ont été réalisés sur les communes de Jumièges, Le Mesnil sous Jumièges, Duclair, Hénouville et Saint Pierre de Varengueville par les SPANC de Jumièges et Montville.

Sur les communes de Quevillon et Saint Martin de Boscherville, les contrôles des installations sont intégrés à la délégation de service public d'assainissement et doivent être réalisés dans le cadre de ce contrat.

Objet	Réf. fiche ↗	Valeur 2010	Valeur 2011	Valeur 2012	Valeur 2013
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301				6521
Indice de mise en œuvre de l'ANC	D302				80/140
Taux de conformité	D301.3				91.42%

### 2.1.5. Pôle de Proximité du Trait-Yainville

Etant donné le faible nombre d'abonnés concernés par ce service (moins de 2%) des abonnés, cette mission a été intégrée dans le contrat DSP pour la commune de Le Trait et pour la commune de Yainville, le premier contrôle a été réalisé en 2007 par la Lyonnaise des eaux pour les 25 foyers concernés et un nouveau contrôle a été fait de l'ensemble des installations sur ces deux communes en juillet 2013 .

## 2.2 INDICATEURS FINANCIERS

### TARIFICATION ET RECETTES

Les tarifications relatives à l'Assainissement Non Collectif ont été adoptées par délibération en date du 14 décembre 2012, comme suit :

	Redevance HT				
	2010	2011	2012	2013	
- contrôle des installations neuves	154,49 €	157,58 €	161,04 €	161,04 €	- au propriétaire - versement unique
- contrôle diagnostic	41,20 €	42,02 €	42,86 €	43,72 €	- au propriétaire - versement unique
	-	78,78 €	80,36 €	81,97 €	- à l'occupant - versement unique
- contrôle de bon fonctionnement	77,24 €	78,78 €	80,36 €	81,97 €	- à l'utilisateur - versement unique

### RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT PUBLIC NON COLLECTIF

	2013
- Montant des recettes	21 082,00 €

### FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Sans objet

## **CHAPITRE 3**

### **DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE**

# 1 - PRESENTATION

La Politique Environnementale, à l'échelle de la CREA, pour l'activité « Assainissement des eaux » a été signée le 14 décembre 2011. (Annexe 2).

Une démarche de convergence des certifications de la Direction de l'Assainissement et du Pôle de Proximité d'elbeuf a été engagée courant 2013.

## 1.1 DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT

Les missions confiées à la Direction de l'Assainissement ont pour but la satisfaction des usagers et par-delà la protection de l'environnement.

A la fin des années 90, une démarche de management environnemental a été initiée. Elle a abouti en 2000 à la certification ISO 14001 des activités de la Direction de l'Assainissement. D'une durée de trois ans, ce certificat a été reconduit à l'issue des audits de renouvellement réalisés en 2003, 2006 et 2009. En 2012, la Direction de l'Assainissement s'est vue renouvelé sa certification ISO 14001 pour 3 ans avec l'élargissement de son périmètre.

La Politique Environnementale ainsi que le Programme de Management Environnemental (PME) qui traduisent l'engagement d'amélioration de la qualité de l'environnement se trouvent en annexe.

Cette exigence de management environnemental a aussi été demandée aux délégataires. C'est ainsi que Veolia Eau est certifiée ISO 14001 depuis 2000 pour l'exploitation de la station d'épuration Émeraude ainsi que du système d'assainissement de Grand Couronne. Une démarche simplifiée de type ISO 14001 est en place sur les communes du Plateau Est.

En complément, Véolia Eau est certifiée ISO 9001 version 2000.



## 1.2 POLE DE PROXIMITE D'ELBEUF

### **POLITIQUE QUALITE ENVIRONNEMENT ET CHARTES D'ENGAGEMENT**

Toutes les activités du service assainissement du Pôle de Proximité d'Elbeuf sont certifiées ISO 14001 depuis décembre 2004.

La politique d'amélioration est déclinée en Chartes d'engagement au niveau des Services concernés. Les objectifs définis par ces engagements sont diffusés au sein des services et engagent leurs responsabilités.

La réalisation de l'ensemble de ces objectifs implique une gestion rigoureuse du système documentaire mis en place et une amélioration continue des dispositifs de production, de distribution d'eau potable et d'assainissement des eaux usées.

La CREA - PPE s'engage à consacrer les moyens financiers, techniques et humains dans le respect des règles de la comptabilité publique de manière à améliorer continuellement les performances des SM et à en assurer la pérennité.

# **GLOSSAIRE**

**AAD** = Arrêté d'Autorisation de Déversement.

**ANC** = Assainissement Non Collectif.

**DA** = Direction de l'Assainissement de la CREA.

**DBO<sub>5</sub>** = Demande Biologique en Oxygène après 5 jours ⇨ c'est la mesure de la quantité d'oxygène qu'il faut aux bactéries pour éliminer la pollution organique biodégradable.

**DCO** = Demande Chimique en Oxygène ⇨ quantité d'oxygène consommée par les matières présentes dans l'eau. Cette mesure est une estimation des matières oxydables dans l'eau.

**DSP** = Délégation de Service Public

**EH** = équivalent-habitant (unité de mesure).

**EP** = Eaux Pluviales.

**EPCI** = Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

**EU** = Eaux Usées.

**EUND** = Eaux Usées Non Domestiques.

**LA CREA** = Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.

**MES** = Matières En Suspension (Quantité de matières organiques et minérales en suspension).

**NGL** = Azote global ⇨ nitrates + nitrites + azote Kjeldhal.

**NTK** = Azote Kjeldhal ⇨ Somme de l'azote organique et ammoniacal appelé aussi NR (azote réduit).

**PT** = Phosphore Total ⇨ Représentation des différentes formes de phosphore contenues dans l'eau.

**PPD** = Pôle de Proximité de Duclair

**PPE** = Pôle de Proximité d'Elbeuf

**PPTY** = Pôle de Proximité du Trait-Yainville

**PS** = Prestation de Service

**SAGE** = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

**STEP** = Station d'épuration.

**TMI** = Travaux de Moyenne Importance

**TMS** = Tonne de Matière Sèche.

**Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de collecte :**

**D201.0** (Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif) = définition : Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité d'une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée

**P258.1** (Taux de réclamations) = Cet indicateur reprend les réclamations écrites (=toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue) de toute nature relatives au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles liées au règlement de service.

Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés/1 000.

**P201.1** (Taux de desserte) = définition du taux de desserte : Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif. On estime qu'un abonné est desservi par un réseau dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.

**P251.1** (Taux de débordement) = définition du taux : rapport du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non, du service suite au débordement d'eaux usées au millier d'habitants desservis (tout débordement hormis ceux dont la responsabilité pleine et entière d'un tiers est établie, c'est-à-dire si contentieux en cours on comptabilise)

Définition débordement (circulaire 28/04/08) : l'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obturation partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).

**P253.2** (Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte eaux usées) = définition taux moyen de renouvellement : Quotient du linéaire moyen du réseau de collecte eaux usées (unitaire et séparatif) hors branchements renouvelés sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements.

**P256.2** (Durée d'extinction de la dette) = calcul durée extinction de la dette : Durée théorique pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.

**P202.2B** Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de connaissance et gestion de patrimoniale des réseaux) = définition calcul de l'indice : Valeur comprise entre 0 et 120 (partie A : 15 points = plan des réseaux, partie B : 30 points = Inventaire des réseaux et partie C : 75 points = Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau).

**P252.2** (Nombre de points noirs /100km de réseau) = définition du taux : Le nombre de points noirs (=tout point structurellement sensible du réseau eaux usées nécessitant au moins 2 interventions/an (préventive ou curative), quelque soit sa nature (contre-pente, racine, déversement anormal en temps sec, odeur, mauvais écoulement, ...) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité). Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privatives des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public (et seulement dans ce cas là) sont à prendre en compte, pour 100km de réseau de collecte des eaux usées hors branchements.

**P203.3** (Conformité de la collecte des effluents) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.

**P255.3** (Indice de connaissance des rejets au milieu naturel) = calcul indice : Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées. Les éléments indiqués aux points B et C ne sont pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80.

Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.

#### **Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de traitement :**

**P204.3** (Conformité des équipements d'épuration) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.

**P205.3** (Conformité des performances des ouvrages d'épuration) = Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions définies en application des articles L2224-8 et R2224-10 à R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERUD**203.0** (Quantité de boues issues de la STEP) = Boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.

**P206.3** (Taux de boues évacuées) = définition du taux : Pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.

**P254.3** (Conformité STEP/acte individuel) = définition performance STEP : Nombre de bilans 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation rapporté au nombre total de bilans.

**Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Assainissement non Collectif :**

**P301.3** Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (taux de conformité) = calcul du taux : Il s'agit du ratio correspondant à la somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement rapportée au nombre total d'installations contrôlées

**D302.0** Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif) = calcul de l'indice : La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au niveau B n'étant pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés en A n'atteint pas 100.

# **ANNEXES**

## ANNEXE 1 : BILAN DES INDICATEURS PAR CONTRAT DE DELEGATION

### Bilan des indicateurs nationaux 2013

Réf fiche	Titre de l'indicateur	Direction de l'Assainissement	contrat Grand Couronne (Harcis Bouille et Moulineau s)	contrat SRA P de Boos
<b>Assainissement Collectif</b>				
<b>1 - Caractérisation technique</b>				
<a href="#">D201.0</a>	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	388 087	9 908	11 967
<a href="#">D202.0</a>	Nombre d'AAD au réseau EU	60	3	2
<a href="#">D203.0</a>	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche)	7 495	148	174
	Nombre d'abonnements	135 288	4 775	4 481
<b>2 - Indicateurs de performance</b>				
<a href="#">P201.1</a>	Taux de desserte des réseaux	99,9%	99,0%	100%
<a href="#">P202.2</a>	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	89,7	70 <sup>(1)</sup>	60
<a href="#">P203.3</a>	Conformité de la collecte	Conforme	Conforme	Conforme
<a href="#">P204.3</a>	Conformité des équipements des STEP	Conforme	Conforme	Conforme
<a href="#">P205.3</a>	Conformité des performances des STEP	Conforme	Conforme	Conforme
<a href="#">P206.3</a>	Taux de boues issues des STEP	100%	100%	100%
<a href="#">P251.1</a>	Taux de débordement dans les locaux des usagers (valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,003	0	0
<a href="#">P252.2</a>	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	23,3	2,24	0,0
<a href="#">P253.2</a>	Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,14	Sans objet	Sans objet
<a href="#">P254.3</a>	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	100%
<a href="#">P255.3</a>	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	109,6	70 <sup>(1)</sup>	30
<a href="#">P257.1</a>	Taux d'impayés N-1	pas de donnée	pas de donnée	Sans objet
<a href="#">P258.1</a>	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	2,4	2,09	0,40
<b>4 - Actions de solidarité et de coopération internationale</b>				
<a href="#">P207.0</a>	Montant des abandons de créance ou versement fond de solidarité, nb de demandes reçues (en euro)	40 000	0	0

<sup>(1)</sup> Valeur pour le système d'assainissement Grand Couronne

**SYNTHESE 2013 DES RESULTATS DES STATIONS D'EPURATION**

	Émeraude	Grand Quevilly	Grand Couronne	Sahurs	Saint Pierre de Manneville	Boos	Gouy	Montmain	La Neuville Chant d'Oisel	Quévreville la Poterie
<b>Date de mise en service</b>	01/01/97	01/01/96	01/01/96	01/03/97	31/12/95	01/01/02	01/01/02	31/12/04	31/12/97	31/12/92
Capacité en eH	550 000	58 000	20 000	1 200	800	3 500	5 000	4 500	2 500	1 200
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	culture mixte	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
<b>Résultats 2013</b>										
DCO	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 125 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 88 %	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie										
Moyenne mg/l en sortie	28,1	27,8	18,9	316,5	46	32,8	29,8	20,4	32,2	35,8
Rendement % sortie	94%	95%	96%	65%	93%	95%	96%	98%	97%	97%
Moyenne mg/l en entrée	437	635	533	878	620	715	813	903	947	1 294
DBO <sub>5</sub>	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 30 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 94 %	≤ 25 mg/l	≤ 30 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie										
Moyenne mg/l en sortie	5,8	5	3,8	71	6	5,5	5,3	3,6	5,2	6,2
Rendement % sortie	97%	98%	98%	78%	98%	98%	99%	99%	99%	99%
Moyenne mg/l en entrée	175	246	218	307	340	299	349	363	404	537
MES	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 95 %	≤ 30 mg/l	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie										
Moyenne mg/l en sortie	13,2	5,3	3,9	130	45	5,4	3,6	4	7,7	5,6
Rendement % sortie	94%	98%	98%	59%	82%	98%	99%	99%	98%	99%
Moyenne mg/l en entrée	199	248	234	305	250	315,5	396	429	376	727
NTK	-	-	-	≤ 15 mg/l ou ≥ 80 %	-	≤ 10 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 5 mg/l ou ≥ 95 %	≤ 10 mg/l	≤ 40 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie										
Moyenne mg/l en sortie	3,3	4,5	2,9	63,2	6,4	3,5	2,6	0,8	3,4	5,8
Rendement % sortie	93%	93%	95%	45%	95%	96%	98%	97%	97%	96%
Moyenne mg/l en entrée	46	66	60	111	123	89	133	118,2	123	142
NGL	≤ 10 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 20 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 20 mg/l	≤ 20 mg/l	≤ 20 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 10 mg/l	≤ 20 mg/l	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie										
Moyenne mg/l en sortie	10,1	7	12	69	20,4	4,1	3,6	3,8	4,6	6,5
Rendement % sortie	78%	89%	79%	40%	84%	95%	97%	97%	96%	95%
Moyenne mg/l en entrée	47	67	61	111	123	90	134	119	125	142
PT	< 1 mg/l ou > 80 %	< 2 mg/l ou > 80 %	< 2 mg/l ou > 80 %	-	-	-	-	< 1 mg/l ou > 96 %	-	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie										
Moyenne mg/l en sortie	0,5	1,3	0,7	10	6,7	3,8	7,7	0,1	5,5	4,1
Rendement % sortie	91%	80%	89%	21%	26%	59%	47%	99%	61%	79%
Moyenne mg/l en entrée	5,5	6,8	6,6	12,4	9,1	9,5	14,1	14,3	14,1	19,6
<b>Point de rejet</b>										
Milieu	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	infiltration	Seine	Aubette	infiltration	infiltration
<b>Conformité</b>										
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte (P254.3) (Bilans 24h)	100%	100%	100%	Sans objet	Sans objet	100%	100%	100%	100,0%	Sans objet

Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P205.3) (Arrêté du 22/06/07)	oui	oui	oui	non <sup>(1)</sup>	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration au regard de l'arrêté préfectoral	oui	oui	oui	non <sup>(1)</sup>	non <sup>(2)</sup> (MES et NGL non conformes)	non <sup>(3)</sup> (Bactériologie Non conforme)	oui	oui	non <sup>(3)</sup> (Bactériologie Non conforme)	oui

<sup>(1)</sup>Données SATESE 2013 : Cette station a la particularité d'être un pilote. Ce process a été testé uniquement sur la commune de Sahurs, ce qui présente un inconvénient majeur : les ratios et hypothèses de dimensionnement ne sont pas disponibles. Problématique de compacité des ouvrages et difficultés de réglage : la moindre modification de l'aération a un impact conséquent et presque immédiat sur la nitrification et la dénitrification. Cette station est difficile à régler et les nombreux essais n'ont pour l'instant pas apporté satisfaction : elle nécessite une présence presque quotidienne.

<sup>(2)</sup> bilan unique réalisé fin nov. 2013 après les travaux de renouvellement de diffuseurs d'air, les réglages sur le traitement biologique n'étaient pas encore stabilisés. Bilans en février et juin 2014 conformes.

<sup>(3)</sup>L'exploitant des stations a demandé un diagnostic sur le traitement UV au constructeur qui a proposé des solutions sans engagement sur le résultat. Des essais ont été réalisés depuis 3 ans, notamment par le remplacement des tubes UV avec préconisations d'entretien ayant conduit à des résultats aléatoires.

# ANNEXE 2 : POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET PROGRAMMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

LA CREA



## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

ASSAINISSEMENT DES EAUX

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMERATION ROUEN-ELBEUF-AUSTREBERTHE



14 Décembre 2011

La CREA s'est engagée dans un projet en faveur du développement durable, dont un des enjeux est de prendre en compte la préservation de l'environnement dans l'ensemble de ses politiques, afin de devenir **la première éco-communauté de France**.

La traduction de cet enjeu s'appuie sur des démarches environnementales volontaristes, consolidées par la certification ISO 14001 de sa régie assainissement, en vue d'apporter à ses habitants un service public efficace et de grande qualité.

Dans l'objectif de répondre à ces ambitions, la CREA s'engage à :

- se conformer aux exigences réglementaires,
- réduire et maîtriser au maximum ses impacts sur l'environnement,
- répondre aux exigences fixées dans ses programmes d'amélioration,
- mettre en place des indicateurs pertinents pour suivre les performances des services et des installations,
- sensibiliser l'ensemble des agents ainsi que tous les acteurs du cycle de l'eau (Usagers, sous-traitants, ...), dans une optique de réduction des risques environnementaux et humains.

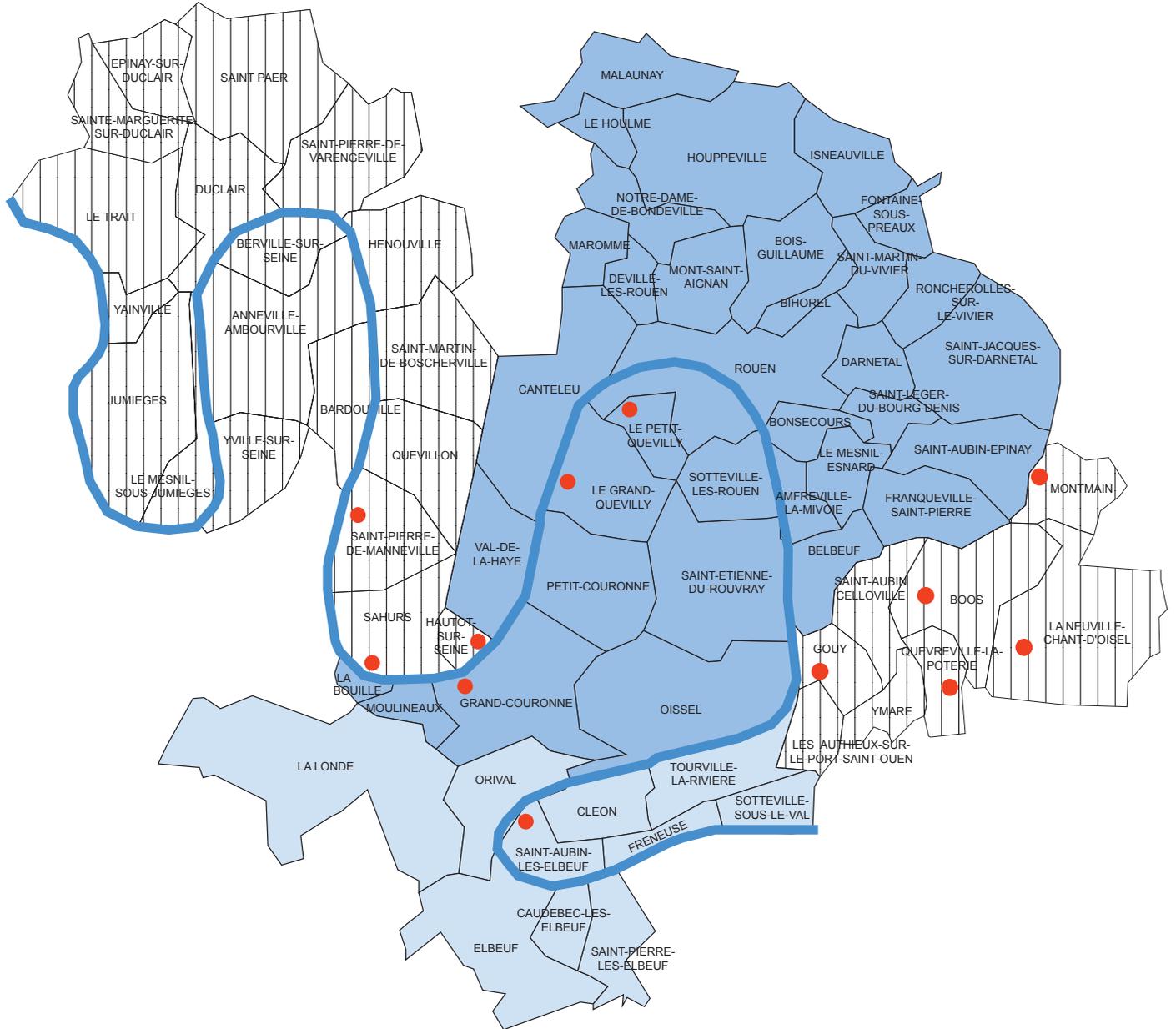
A travers cette politique, la CREA s'engage à se donner les moyens financiers, techniques et humains, de manière à améliorer les performances de ses Systèmes de Management Environnemental et en assurer leur pérennité.

Pour le Président, par délégation,  
Le Vice-Président chargé de l'Assainissement

Pierre LEAUTEY

# Communauté de l'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe (LA CREA)

## Pôle de l'Eau et de l'Assainissement - Direction de l'Assainissement Périmètre de certification ISO 14001 (Bureau VERITAS Certification)



 LA CREA - Pôle de l'Eau et de l'Assainissement - Direction de l'Assainissement - Communes du périmètre de certification ISO 14001 (Bureau VERITAS Certification)

 LA CREA - Pôle de proximité d'Elbeuf - Assainissement - Communes du périmètre de certification ISO 14001

 Communes hors périmètre de certification ISO 14001

 Station d'épuration



Centre de Recherche en Agriculture Environnementale

**PROGRAMME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN RÉGIE**  
Version n°14

Révisé par : Responsable Environnement  
Validé par le Directeur de l'établissement le : 2/03/10  
Validé en Réunion de Direction le : 05/12/10  
Approuvé par le Directeur Général de l'Eau et de l'Assainissement le : 20/03/13

DOMAINE	OBJECTIF	IMPACT	RISQUE	ACTION	RESPONSABLE	DOCUMENT ASSOCIÉ	INDICATEUR	BUDGET PRÉVISIONNEL en €		CIBLES		
								2012	2013	2014	2015	
Eau	1- Lutter contre les effets des évènements météorologiques d'extrême violence non domestiques dans les réseaux (Pollution, dégradation des ouvrages, ...)	1-1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (10, 11a, 11b et 11c)	48 / 72 / 48 / 48	1-1 Assurer les équipements réseaux des EPRD	Op	Nb de travaux effectués	Nb de travaux effectués	2 300 000	2 300 000	> 95 % EMC : 14 adhésifs à signer OD : 2 adhésifs à signer	> 95 % EMC : 14 adhésifs à signer OD : 2 adhésifs à signer	
				1-2 Renforcer les capacités propres aux réseaux	Op	% de conformité	850 000	850 000	> 95 % EMC : 10 OD : 10	> 95 % EMC : 10 OD : 10		
				1-3 Procéder aux actions urgentes des réseaux pour améliorer le % de conformité aux normes nationales	Op	% de conformité	-	-	75 %	75 %		
				1-4 Mettre à jour les plans de maintenance des réseaux	PP	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10		
Eau	2- Limiter la pollution des eaux émisses des branchements (pollution résiduelle, rappels, baignés)	1-1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (10, 11a, 11b et 11c)	48	2-1 Optimiser l'entretien des réseaux de branchements en amont (plan d'entretien, gestion des réserves, ...)	PP	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	100 %	100 %
				2-2 Renforcer les capacités des branchements existants	PP	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	200 000	200 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10
				2-3 Encadrer les travaux de demande de mise en conformité des branchements existants	PP	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10
				2-4 Mettre en conformité les branchements	PP	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10
Eau	3- Limiter la pollution des eaux émisses des branchements (pollution résiduelle, rappels, baignés)	1-1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (10, 11a, 11b et 11c)	60	3-1 Renforcer les capacités des branchements existants	Via	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	200 000	200 000	100 %	100 %
				3-2 Encadrer les travaux de demande de mise en conformité des branchements existants	Via	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10
				3-3 Encadrer la mise en conformité des branchements existants	Via	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10
				3-4 Mettre en conformité les branchements	Via	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10
Eau	4- Limiter la pollution des évènements météorologiques d'extrême violence non domestiques dans les réseaux (Pollution, dégradation des postes de production)	2-1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 (10, 11a, 11b et 11c)	72	4-1 Assurer la transmission des données vers le logiciel de traitement des données par les fournisseurs de données (GPRD)	Op	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	100 %	100 %
				4-2 Renforcer les capacités des postes de production	Op	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10
				4-3 Encadrer la mise en conformité des postes de production	Op	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10
				4-4 Mettre en conformité les postes de production	Op	Tableau de suivi des ITV	100 %	100 %	45 000 000	45 000 000	> 5 % EMC : 10 OD : 10	> 5 % EMC : 10 OD : 10

DOMAINE	OBJECTIF	IMPACT	NOM	ACTION	RESPONSABLE	DOCUMENT ASSOCIÉ	INDICATEUR	BUDGET PRÉVISIONNEL en €	OBJECTIFS		
									2012	2013	2014
EAT	4 - Limiter la pollution des rivières en de la Seine lors de l'entretien des Chambres à voile	1-02 [3]	4)	4-1 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	PP	-	Action à réaliser	-	2 ouvrages à modifier	Réaliser les ouvrages envisagés à modifier	A diffuser le Bureau de Direction
				4-2 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	PP	Plans des études à modifier	-	-	-		
				4-3 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	PP	-	-	-	-		
				4-4 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	PP	-	-	-	-		
SOL	5 - Limiter la pollution des sols par l'utilisation de produits phytosanitaires	3-26	48	5-1 Optimiser la maintenance des équipements de traitement des effluents	CDM	-	Action à réaliser	-	Optimiser la maintenance des équipements de traitement des effluents	Mettre en œuvre le plan d'entretien	
				5-2 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
YOMAGE	6 - Limiter les intrusions des animaux sauvages et nuisibles	1-13	-	6-1 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	Action à réaliser	-	Optimiser la maintenance des équipements de traitement des effluents	Mettre en œuvre le plan d'entretien	
				6-2 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				6-3 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
ENGINS LÉGERS ET AUTRES ENGINS	7 - Mise en conformité réglementaire	4-10 [7 tel 02]	01	7-1 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	Action à réaliser	-	Optimiser la maintenance des équipements de traitement des effluents	Mettre en œuvre le plan d'entretien	
				7-2 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				7-3 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				7-4 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				7-5 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				7-6 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				7-7 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				7-8 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				7-9 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
				7-10 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		
CANTIER	8 - Entretien des infrastructures	-	-	8-1 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	Action à réaliser	-	Optimiser la maintenance des équipements de traitement des effluents	Mettre en œuvre le plan d'entretien	
				8-2 Réaliser des études de faisabilité des aménagements en matière de ouvrages écoprojet	CDM	-	-	-	-		

001 - Actions extérieures

POSSIBLE	ACTIVITES	SEUS ACTIVÉS	ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX SIGNIFICATIFS	IMPACTS OU IMPACTS POTENTIELS (Cronologues)	N°/C
Emission / transport	Expédition des Minerais	Transport des BUI et des ZP	En cas de fortes pluies : défilé de véhicules dans les zones piétonnes	Impédiment des données public et privé	1-24
		Cargés	Contamination (PM10)	Dégradation de la ressource naturelle	1-43
		Cargés	Contamination de sols par	Dégradation de la ressource naturelle	1-44
		Projetement des parties de matériaux	Contamination d'espèces	Dégradation des ressources naturelles	3-7
		Entrées des PS	Contamination d'eau	Dégradation de la ressource naturelle	3-19
Entrées des PS	Contamination de substrats	Dégradation de la ressource naturelle	3-22		
Emission / transport	Conditionnement / transport	Production au laboratoire d'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dégradation des échantillons</li> <li>Transport</li> <li>Utilisation de produits de traitement des sols pour la production de échantillon de terrain de référence</li> <li>Production de déchets dangereux et non dangereux</li> <li>Échappement de vapeur</li> </ul>	Chute de la stabilité des échantillons et des plans	5-6
		Production ou stabilisation d'échantillon	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dégradation de déchets :</li> <li>Développement d'humidité</li> <li>Déchets</li> </ul>	Dégradation de déchets dangereux	5-7
Emission / transport	Expédition des Minerais	Reception des échantillons des clients des STEP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reception des échantillons des clients des STEP</li> </ul>	Rejets d'eau usée en Seine	STEP-1-1
		Amortissement	Utilisation de déchets ou matériaux : Production de déchets de site	Production de déchets dangereux	STEP-2-2
		Fondement des échantillons des STEP	Contamination électrique	Dégradation des ressources naturelles	STEP-3-10
Emission / transport	Expédition des Minerais	Transport des produits finis	Émission des produits finis	Contamination de ressources naturelles (air/eau)	STEP-5-1

## ANNEXE 3 : RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES :

### LES COMPTES ANNUELS DE RESULTAT D'EXPLOITATION ET DE DELEGATION

#### Systeme de Boos

LIBELLE		2012	2013	Ecart
<b>PRODUITS</b>		<b>562 577</b>	<b>574 089</b>	<b>2,05 %</b>
Exploitation du service		564 604	547 992	
Collectivités et autres organismes publics		-36 244	-12	
Travaux attribués à titre exclusif		34 217	24 953	
Produits accessoires			1 156	
<b>CHARGES</b>		<b>643 034</b>	<b>654 159</b>	<b>1,73 %</b>
Personnel		235 051	229 138	
Energie électrique		88 731	83 847	
Produits de traitement		7 149	4 939	
Analyses		3 806	10 398	
Sous-traitance, matières et fournitures		157 987	132 894	
Impôts locaux et taxes		7 199	6 604	
Autres dépenses d'exploitation				
	<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	13 070	11 991	
	<i>Engins et véhicules</i>	31 999	38 436	
	<i>Informatique</i>	15 971	16 049	
	<i>Assurances</i>	4 051	3 716	
	<i>Locaux</i>	10 935	12 314	
	<i>Autres</i>	7 151	5 809	
Contribution des services centraux et recherche		35 336	31 722	
Collectivités et autres organismes publics		-36 244	-12	
Charges relatives aux renouvellements				
	<i>Pour garantie de continuité du service</i>	55 982	61 174	
Charges relatives aux investissements				
	<i>Programme contractuel ( Investissements )</i>	4 808	4 881	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		52	259	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>-80 457</b>	<b>-80 070</b>	<b>0,48 %</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>-80 457</b>	<b>-80 070</b>	<b>0,48 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1221

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: W1221

<b>LIBELLE</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>Ecart</b>
Recettes liées à la facturation du service dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	547 013 547 013	523 654 523 654	-4,27 %
Traitements de volumes extérieurs dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	15 564 15 564	21 243 21 243	36,49 %
Subvention d'exploitation des stations de dépollution dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	2 027 2 027	3 095 3 095	NS
<b>Exploitation du service</b>	<b>564 604</b>	<b>547 992</b>	<b>-2,94 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations) dont variation de la part estimée sur consommations	-36 244 -36 244	-12 -12	NS
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>-36 244</b>	<b>-12</b>	<b>NS</b>
<b>Produits des travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>34 217</b>	<b>24 953</b>	<b>-27,08 %</b>
<b>Produits accessoires</b>		<b>1 156</b>	<b>NS</b>

## Système de Grand Couronne

LIBELLE	2012	2013	Ecart
<b>PRODUITS</b>	<b>956 834</b>	<b>712 920</b>	<b>-25,49 %</b>
Exploitation du service	935 251	686 748	
Collectivités et autres organismes publics	27		
Travaux attribués à titre exclusif	18 156	8 153	
Produits accessoires	3 401	18 019	
<b>CHARGES</b>	<b>861 839</b>	<b>867 032</b>	<b>0,60 %</b>
Personnel	268 978	276 488	
Energie électrique	52 143	52 907	
Produits de traitement	15 716	15 596	
Analyses	2 144	6 977	
Sous-traitance, matières et fournitures	229 226	196 112	
Impôts locaux et taxes	28 548	37 305	
Autres dépenses d'exploitation			
Télécommunication, poste et télégestion	15 692	13 267	
Engins et véhicules	28 019	31 271	
Informatique	28 730	13 028	
Assurances	8 135	4 183	
Locaux	13 880	11 189	
Autres	16 692	-587	
Contribution des services centraux et recherche	61 507	22 503	
Collectivités et autres organismes publics	27		
Charges relatives aux renouvellements		104 679	
Pour garantie de continuité du service			
Charges relatives aux investissements	80 813	82 025	
Programme contractuel ( Investissements )			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	78		
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	11 511	89	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>94 995</b>	<b>-154 112</b>	<b>NS</b>
Impôts sur les sociétés (calcul normatif)	31 662		
<b>RESULTAT</b>	<b>63 333</b>	<b>-154 112</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: F1171

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Référence: F1171

LIBELLE	2012	2013	Ecart
Recettes liées à la facturation du service	441 154	392 738	-10,97 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	441 154	392 738	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Autres recettes liées à l'exploitation du service	99 851	102 012	2,16 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	99 851	102 012	
dont variation de la part estimée sur consommations			
Subvention d'exploitation des stations de dépollution	394 246	191 998	NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	394 246	191 998	
dont variation de la part estimée sur consommations			
<b>Exploitation du service</b>	<b>935 251</b>	<b>686 748</b>	<b>-26,57 %</b>
Redevance Modernisation réseau	27		NS
dont produits au titre de l'année (hors estimations sur consommations)	27		
dont variation de la part estimée sur consommations			
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>27</b>		<b>NS</b>
Produits des travaux attribués à titre exclusif	18 155	8 153	NS
Produits accessoires	3 401	18 019	NS

**LE TRAIT ASST**

**Compte annuel de résultat de l'exploitation 2011**

(en application du décret 2005-236 du 14 mars 2005)

en Euros	2010	2011	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>640 276</b>	<b>430 644</b>	<b>-32,7%</b>
Exploitation du service	302 629	231 310	
Collectivités et autres organismes publics	335 756	196 686	
Travaux attribués à titre exclusif	0	1 224	
Produits accessoires	1 892	1 424	
<b>CHARGES</b>	<b>644 343</b>	<b>497 443</b>	<b>-22,8%</b>
Personnel	135 537	131 355	
Energie électrique	31 852	33 637	
Achats de prestations assainissement	5 727	9 400	
Produits de traitement	6 818	13 191	
Analyses	0	0	
Sous-traitance, matières et fournitures	45 394	37 294	
Impôts locaux et taxes	6 506	6 122	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	23 936	21 776	
• télécommunication, postes et télégestion	4 193	4 671	
• engins et véhicules	5 987	5 863	
• informatique	3 067	3 046	
• assurance	1 508	1 507	
• locaux	3 068	2 066	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et redevances contractuelles	0	0	
Contribution des services centraux et recherche	12 005	6 250	
Collectivités et autres organismes publics	335 756	196 686	
Charges relatives aux renouvellements			
• fonds contractuel	31 875	32 774	
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	7 396	5 652	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 582	3 309	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	-41	0	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>-4 067</b>	<b>-66 800</b>	
<b>RESULTAT</b>	<b>-4 067</b>	<b>-66 800</b>	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

## 2.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

→ Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières »

LIBELLE	2012	2013	Ecart
<b>PRODUITS</b>	<b>181 456</b>	<b>197 485</b>	<b>8,83 %</b>
Exploitation du service	138 255	141 576	
Collectivités et autres organismes publics	39 125	39 464	
Travaux attribués à titre exclusif	3 642	16 437	
Produits accessoires	434	8	
<b>CHARGES</b>	<b>220 699</b>	<b>238 629</b>	<b>8,12 %</b>
Personnel	77 412	78 474	
Energie électrique	13 314	14 174	
Analyses	1 685	1 500	
Sous-traitance, matières et fournitures	23 191	30 124	
Impôts locaux et taxes	655	1 791	
Autres dépenses d'exploitation			
		<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	
	3 538	3 933	
		<i>Engins et véhicules</i>	
	10 268	13 619	
		<i>Informatique</i>	
	4 352	4 592	
		<i>Assurances</i>	
	1 131	896	
		<i>Locaux</i>	
	2 580	3 808	
		<i>Autres</i>	
	880	2 297	
Contribution des services centraux et recherche	9 729	8 718	
Collectivités et autres organismes publics	39 125	39 464	
Charges relatives aux renouvellements		<i>Pour garantie de continuité du service</i>	
	17 199	18 485	
Charges relatives aux investissements		<i>Programme contractuel ( Investissements )</i>	
	12 647	12 647	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	2 993	4 107	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-39 243</b>	<b>-41 144</b>	<b>-4,84 %</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-39 243</b>	<b>-41 144</b>	<b>-4,84 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1751

## 2.1. Le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

→ Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières »

LIBELLE	2012	2013	Ecart
<b>PRODUITS</b>	<b>69 304</b>	<b>134 963</b>	<b>NS</b>
Exploitation du service	43 047	85 423	
Collectivités et autres organismes publics	26 046	45 568	
Travaux attribués à titre exclusif		4 070	
Produits accessoires	211	-98	
<b>CHARGES</b>	<b>76 561</b>	<b>161 571</b>	<b>NS</b>
Personnel	865	43 655	
Energie électrique	12 415	10 932	
Produits de traitement	3 852	1 110	
Analyses	1 684	1 350	
Sous-traitance, matières et fournitures	13 481	18 118	
Impôts locaux et taxes	4	993	
Autres dépenses d'exploitation		2 111	
		<i>Télécommunication, poste et télégestion</i>	
		<i>Engins et véhicules</i>	8 698
		<i>Informatique</i>	2 464
		<i>Assurances</i>	481
		<i>Locaux</i>	2 043
		<i>Autres</i>	883
Contribution des services centraux et recherche	433	4 678	
Collectivités et autres organismes publics	26 046	45 568	
Charges relatives aux renouvellements			
		<i>Pour garantie de continuité du service</i>	6 125
		<i>Programme contractuel (Renouvellements)</i>	4 900
		<i>Fonds contractuel (Renouvellements)</i>	639
Charges relatives aux investissements			
		<i>Programme contractuel (Investissements)</i>	5 763
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	654	1 160	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>-7 257</b>	<b>-26 608</b>	<b>NS</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-7 257</b>	<b>-26 608</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

Référence: W1831

## ST PAER ASST

**Compte annuel de résultat de l'exploitation 2013**

(en application du décret 2005-233 du 14 mars 2005)

en Euros	2012	2013	Ecart en %
<b>PRODUITS</b>	<b>159 224</b>	<b>151 532</b>	<b>-4,8%</b>
Exploitation du service	76 430	80 683	
Collectivités et autres organismes publics	63 020	69 109	
Travaux attribués à titre exclusif	19 391	1 638	
Produits accessoires	382	101	
<b>CHARGES</b>	<b>156 667</b>	<b>163 480</b>	<b>4,3%</b>
Personnel	28 935	29 986	
Energie électrique	13 009	13 624	
Achats de prestations assainissement	924	1 085	
Produits de traitement	0	0	
Analyses	0	0	
Sous-traitance, matières et fournitures	37 437	36 084	
Impôts locaux et taxes	320	101	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	6 913	6 937	
• télécommunication, postes et télégestion	1 227	1 267	
• engins et véhicules	1 132	1 278	
• informatique	652	1 415	
• assurance	405	336	
• locaux	822	833	
Frais de contrôle	0	0	
Ristournes et redevances contractuelles	0	0	
Contribution des services centraux et recherche	3 117	2 534	
Collectivités et autres organismes publics	63 020	69 109	
Charges relatives aux renouvellements			
• pour garantie de continuité du service	0	2 146	
Charges relatives aux investissements			
• programme contractuel	884	802	
Charges relatives aux investissements du domaine privé	1 617	770	
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	1 481	141	
Rémunération du besoin en fonds de roulement	9	0	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2 556</b>	<b>-11 947</b>	
Apurement des déficits antérieurs	2 556	0	
<b>RESULTAT</b>	<b>0</b>	<b>-11 947</b>	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

ST PAER ASST

Compte annuel de résultat de l'exploitation 2013

(en application du décret 2005-235 du 14 mars 2005)

Détail des produits

en Euros	2012	2013	Ecart en %
<b>TOTAL</b>	<b>159 224</b>	<b>151 532</b>	<b>-4,8%</b>
Exploitation du service	76 430	80 683	5,6%
• Partie proportionnelle	76 430	80 683	
Collectivités et autres organismes publics	63 020	69 109	9,7%
• Part Collectivité	45 110	50 342	
• Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	17 910	18 767	
Travaux attribués à titre exclusif	19 391	1 638	-91,6%
• Branchements	19 391	1 520	
• Autres travaux	0	118	
Produits accessoires	382	101	-73,6%
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	363	0	
• Autres produits accessoires	20	101	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

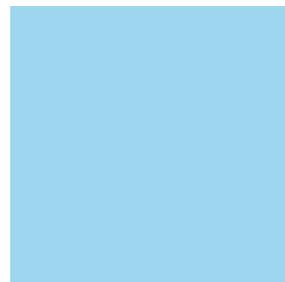
## **ANNEXE 4 : REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le règlement d'assainissement collectif, adopté par délibération du Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe du 25 juin 2012 modifié le 16 décembre 2013, est disponible sur le site internet de la CREA ([http://www.la-crea.fr/files/publications/Reglements assainissement/reglementass2014.pdf](http://www.la-crea.fr/files/publications/Reglements_assainissement/reglementass2014.pdf) ) ou sur simple demande.

## **ANNEXE 5 : REGLEMENT D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le règlement d'assainissement non collectif, adopté par délibération du Conseil de la Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe du 20 décembre 2010, est disponible sur le site internet de la CREA ([http://www.la-crea.fr/internetf/publications/Reglements/regl\\_anc2010.pdf](http://www.la-crea.fr/internetf/publications/Reglements/regl_anc2010.pdf)) ou sur simple demande.





**Métropole Rouen Normandie**  
14 bis avenue Pasteur CS 50 589  
76006 Rouen Cedex  
Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

**[www.metropole-rouen-normandie.fr](http://www.metropole-rouen-normandie.fr)**

**allo**  **communauté**  
LE NUMÉRO VERT DE LA MÉTROPOLE • 7J/7 • 24H/24  
**0 800 021 021**

